



MARNE-et-GONDRE
COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

8, place Mireille Morvan **Mairie de Collégien**
77090 Collégien tél. 01 60 35 40 00 collegien.fr  

PROJET DE SERVICE

SPORTS



SOMMAIRE

ETAT DES LIEUX

- Le service des sports
- Les équipements sportifs
- Collégien, une ville active et sportive

LE PROJET DE SERVICE

- Les objectifs du projet de service
 - Les enjeux pour une politique sportive ambitieuse et inclusive
 - Les fiches actions
-
- Enjeu 1 : Garantir la pratique sportive pour tou·te·s
 - Enjeu 2 : Accompagner le développement associatif
 - Enjeu 3 : Développer et gérer les équipements sportifs
 - Enjeu 4 : Renforcer la cohésion sociale par le sport
 - Enjeu 5 : Promouvoir le développement durable dans le domaine sportif



LE SERVICE DES SPORTS

Les missions du service des sports :

- **Piloter la politique sportive communale**
 - Définir et mettre en œuvre les orientations sportives de la collectivité
 - Intégrer les enjeux de santé, d'inclusion, de développement durable et d'accessibilité
- **Favoriser l'accès au sport pour tous**
 - Développer une offre municipale pour tous
 - Lutter contre la sédentarité et les inégalités d'accès à la pratique
- **Gérer et valoriser les équipements sportifs**
 - Planifier l'utilisation des infrastructures (gymnase, parc des sports, équipements de proximité)
 - Suivre l'entretien, la sécurité, la conformité réglementaire et les investissements
- **Soutenir la vie associative sportive**
 - Accompagner les clubs dans leurs projets, leur fonctionnement et leurs événements
 - Organiser l'attribution des créneaux et des subventions en lien avec l'OMS
- **Organiser des événements sportifs municipaux**
 - Coordonner les temps forts
 - Mobiliser les acteurs locaux et assurer la communication autour des actions
- **Assurer le suivi administratif et budgétaire**
 - Gérer les budgets alloués au sport
 - Suivre les dossiers de subvention, partenariats, bilans et évaluations

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Parc des loisirs et des sports

- Un terrain de football synthétique 60x100
- Un terrain d'honneur,
- Un petit terrain synthétique,
- Des vestiaires,
- Un boulodrome,
- Un skate park,
- Un bike park,
- Des agrès de fitness,
- Une structure de jeux dans les arbres,
- Des jeux en bois
- Une table de tennis de table



Gymnase:
Salle de compétition
Dojo
Salle polyvalente

Parcours de santé

Parcours de golf

Plateau d'évolution

Sautoir en longueur

Tables de tennis de table

Equipements sportifs en accès libre
Equipements sportifs réservés
aux structures

Le parc des loisirs et des sports

Cet espace a été créé en 2013, l'objectif de ce stade était de favoriser une pratique libre, familiale mais aussi associative.

Cet espace comprend:

- Un terrain de football synthétique 60x100 créé en 2017,
- Un terrain d'honneur,
- Un petit terrain synthétique,
- Des vestiaires,
- Un boulodrome,
- Un skate park,
- Un bike park,
- Des agrès de fitness,
- Une structure de jeux dans les arbres,
- Des jeux en bois
- Une table de tennis de table



Le gymnase

Capacité totale d'accueil : 568 personnes

Superficie totale : 2066 m²

- **Une salle de compétition de 968 m²**

Dans cet espace évoluent :

- Le Roller Hockey au niveau N1, N3, régional, et propose aussi une pratique libre de roller.
- Le badminton et le tennis de table en championnat départemental

- **Un dojo de 170m²,**

Cet espace accueille une association de grappling et juijitsu brésilien, une association d'arts martiaux artistiques et acrobatiques

- **Une salle polyvalente de 133 m²**

Cette salle accueille une association de gymnastique d'entretien et est équipée pour accueillir l'association de boxe française



Le parcours sportif du Parc de la Brosse

Un parcours sportif est proposé dans le Parc de la Brosse situé non loin du gymnase et à proximité de la Plaine de jeux.

Les agrès de ce parcours se situent aux abords des étangs et des espaces naturels.

Le golf éducatif

Un golf éducatif est en accès libre aux abords de la Plaine de jeux.

Ce parcours est constitué de 6 trous.

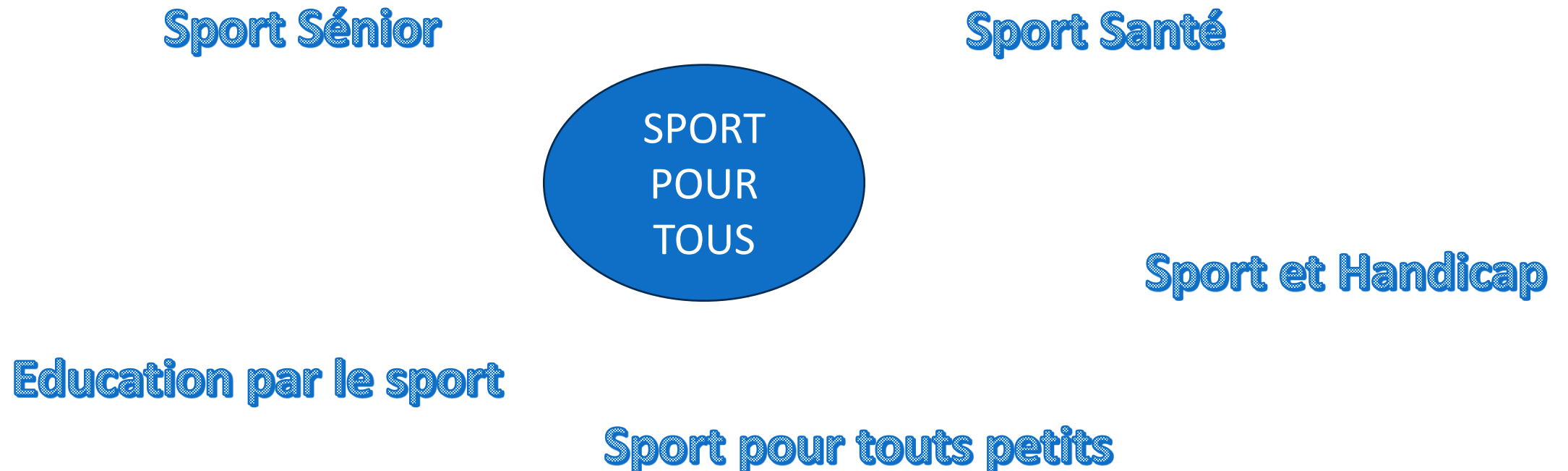
La ville peut mettre à disposition le matériel adapté.



Des équipements sportifs conséquents pour
une ville de – de 3500 habitants,
avec un fort taux d'utilisation
et une grande amplitude horaire.



Collégien, pour une ville active et sportive



UNE OFFRE SPORTIVE ASSOCIATIVE RICHE

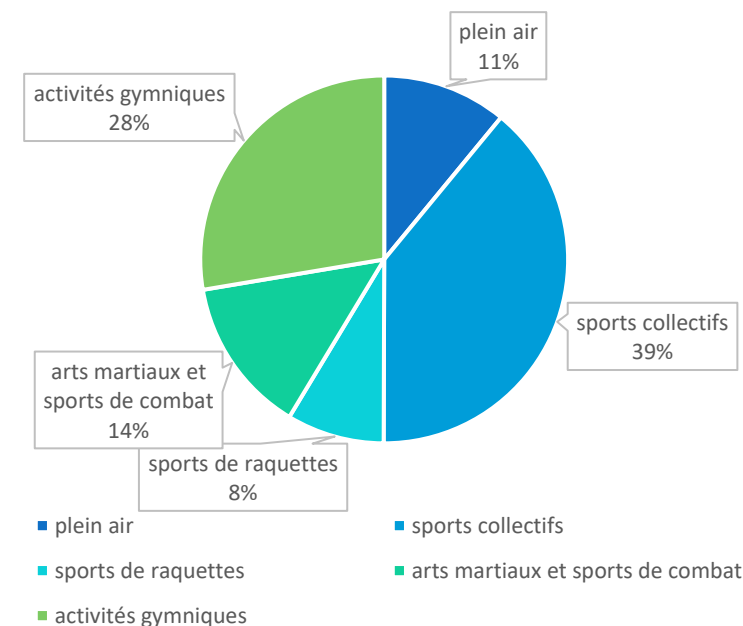
Collégien compte 12 associations sportives qui sont regroupées autour d'un Office Municipal des Sports. L'offre sportive proposée par les associations est très variée, et permet la pratique:

- Des sports collectifs: football, roller hockey,
- Des sports de raquette : badminton, tennis de table,
- Des arts martiaux et sport de combat: arts martiaux chorégraphiés, jiu-jitsu brésilien, grappling, lutte, boxe française savate
- Des activités gymniques et bien-être: yoga, danse, pilate, renforcement musculaire, gym douce, zumba,
- Des activités de plein-air: randonnée, cani-cross

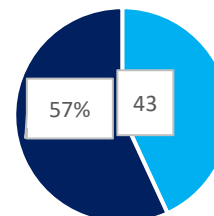
TOUTEFOIS UNE OFFRE SPORTIVE FEMININE A DEVELOPPER

	MOINS DE 5 ANS	6 - 11 ANS	12 - 17 ANS	ADULTE	PLUS DE 60 ANS
FILLE	8	77	30	218	121
GARCON	14	92	111	321	61

TYPE D'ACTIVITES SPORTIVES



PART DES HOMMES ET DES FEMMES



OBJECTIFS DU PROJET DE SERVICE

OBJECTIFS :

- Formaliser une politique sportive cohérente et ambitieuse
- Définir et partager les enjeux prioritaires
- Fédérer l'ensemble des agents du service dans la conception de ce projet en valorisant le sens et l'implication des agents dans la mise en œuvre de la politique sportive
- Définir un plan d'actions des axes de la politique sportive en recensant les partenaires éventuels
- Coconstruire pour une meilleure coordination des projets
- Renforcer l'identification et l'implication des partenaires
- Avoir une vision globale des besoins et dispositifs existants
- Donner un sens et une dynamique collective de transversalité
- Définir et mettre en œuvre des outils adaptés
- Élaborer des indicateurs et tableaux de bord d'activité

LA POLITIQUE SPORTIVE

La politique sportive de Collégien se développe autour de 5 enjeux :

- **Garantir la pratique pour tou·te·s**
- **Accompagner le développement associatif pour une offre diversifiée**
- **Développer et gérer les équipements sportifs**
- **Renforcer la cohésion sociale par le sport**
- **Promouvoir le développement durable dans le domaine sportif**

Le projet de service du service des Sports vise à regrouper toutes les actions réalisées et à dresser des perspectives afin de poursuivre et de renforcer l'action municipale et associative.

Les fiches actions se répartissent en 3 catégories:

- ✓ • Actions déjà mises en place et formalisées par le projet de service
- ➔ • Actions déjà mises en place mais à renforcer, développer ou approfondir
- ✚ • Nouvelles actions à mettre en place

GARANTIR LA PRATIQUE POUR TOU·TE·S

1. ASSURER L'ACCESSIBILITE DES EQUIPEMENTS A TOUS LES PUBLICS

1.1.1 Mettre en place des tarifs réduits



1.1.2 Adapter les équipements sportifs pour les personnes en situation de handicap



1.1.3 Développer les partenariats avec l'école primaire



2. DEVELOPPER DES OFFRES SPORTIVES ADAPTEES

1.2.1 Développer l'offre sportive pour les seniors



1.2.2 Développer l'Ecole Municipale des Sports pour les enfants de 6 à 11 ans



1.2.3 Développer les stages sportifs pour les enfants de 6 à 12 ans



1.2.4 Développer l'offre sportive féminine



1.2.5 Développer l'offre sportive pour des personnes atteintes de pathologies à travers la mise en place d'un créneau sport santé



1.2.6 Développer les partenariats avec les structures spécialisées accueillant des jeunes en situation de handicap



3. ENCOURAGER LA PRATIQUE

1.3.1 Créer la Plaine des Sports, lieu de vie favorisant l'activité physique



1.3.2 Diversifier les pratiques libres d'activité physique au sein du Parc des Loisirs et des Sports



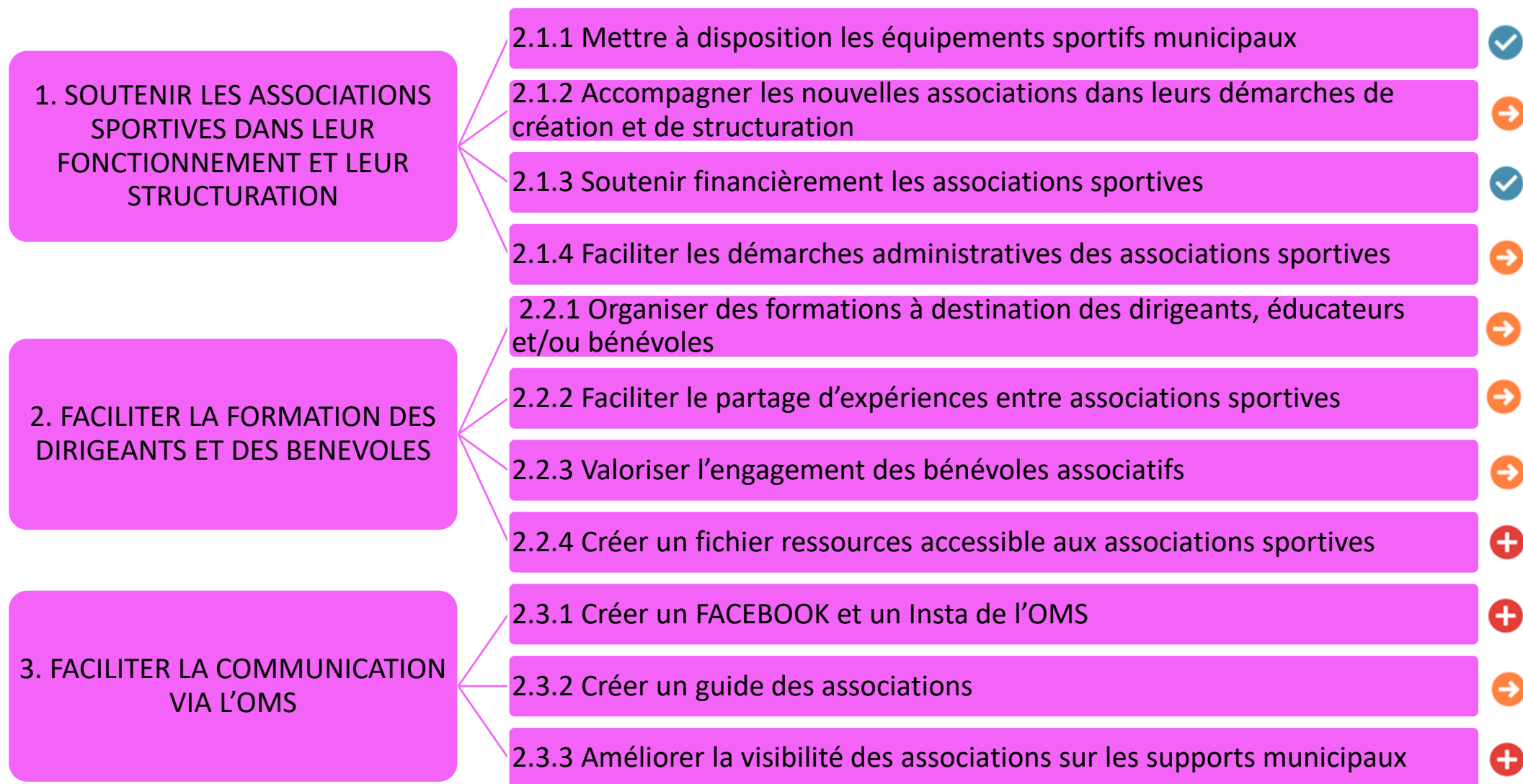
1.3.3 Organiser des événements sportifs ouverts à tou·te·s



1.3.4 Mettre en place un dispositif d'aide aux familles pour l'inscription à une association sportive communale



ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF



DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

1. AMELIORER LA QUALITE ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES

3.1.1 Mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement



3.1.2 Mettre en place un livret de contrôle de sécurité des équipements



2. OPTIMISER L'UTILISATION ET LA GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

3.2.1 Relever et analyser les flux de fréquentation



3.2.2 Mutualiser plusieurs disciplines sportives pour optimiser l'occupation



3. COMMUNIQUER SUR LES ESPACES SPORTIFS EXISTANTS

3.3.1 Valoriser les équipements sportifs sur le site internet



3.3.2 Créer un guide des équipements ludo-sportifs



3.3.3 Améliorer la signalétique des équipements sportifs



RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LA PRATIQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE

1. DEVELOPPER DES EVENEMENTS FEDERATEURS PAR LA PRATIQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE

4.1.1 Mettre en place le projet Actif'ensemble pour une pratique intergénérationnelle



4.1.2 Soutenir l'organisation de la Fête du sport



4.1.3 Mettre en place un Challenge Solidaire



2. FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE A TRAVERS DES ACTIONS SPORTIVES

4.2.1 Intégrer des activités de sport adapté aux cycles d'apprentissage scolaire



4.2.2 Coorganiser la journée de sensibilisation du handicap et/ou intégrathlon



4.2.3 Soutenir l'organisation des événements de sensibilisation aux sports adaptés et au handisport



3. FAIRE DU SPORT UN LEVIER DE PREVENTION ET D'EDUCATION

4.3.1 Développer l'offre sportive à destination des pré-ados



4.3.2 Mettre en place un créneau Baby-Gym en famille



4.3.3 Mettre en place des portes ouvertes à l'Ecole Municipale des Sports



PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

1. SENSIBILISER LES PRATIQUANTS AUX ECO GESTES DANS LE SPORT

5.1.1 Mettre en place une campagne de communication sur les écogestes dans le sport



5.1.2 Impulser des actions de plogging



351.3 Sensibiliser les associations aux pratiques éco-responsables



2. INSTALLER DES DISPOSITIFS D'ECONOMIE D'ENERGIE ET D'EAU DANS LES INSTALLATIONS SPORTIVES

5.2.1 Mettre en place des gradateurs dans les équipements sportifs



5.2.2 Mettre en place des détecteurs de mouvement dans les équipements sportifs



5.3.1 Mettre en place des parkings à vélos à proximité des équipements



5.3.2 Mettre en place une communication et une signalétique autour des équipements sportifs



5.3.3 Développer les voies partagées



5.3.4. Mettre en place des cycles d'apprentissage de la pratique du vélo



3. ENCOURAGER UNE MOBILITE DURABLE

LES FICHES ACTIONS

GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

1

Assurer l'accessibilité et l'inclusivité de la pratique sportive à tous les habitants de Collégien, quel que soit leur âge, leur condition physique ou leurs besoins spécifiques.

Assurer l'accessibilité des équipements à tous les publics

Développer des offres sportives adaptées

Encourager la pratique

1.1

GARANTIR LA PRATIQUE POUR TOU·TE·S

ASSURER L'ACCESSIBILITE DES
EQUIPEMENTS A TOUS LES
PUBLICS

1.1.1 Mettre en place des tarifs réduits

1.1.2 Adapter les équipements sportifs pour les personnes en situation de handicap

1.1.3 Développer les partenariats avec l'école primaire

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Assurer l'accessibilité des équipements à tous les publics

1.1.1 – Mettre en place des tarifs réduits

CONSTAT	La politique tarifaire associée à la politique éducative est un dispositif complexe pour les familles et soulève des questions d'équité car l'échelonnement des tranches est déséquilibré. Les tarifs d'accès aux équipements sportifs ou aux activités peuvent constituer un frein à la pratique pour les familles à faibles revenus. L'absence d'une tarification adaptée génère des inégalités d'accès.
PUBLIC VISE	Familles résidant sur la commune, en particulier les foyers à revenus modestes.
FINALITE	Simplifier la tarification pour une meilleure compréhension par les familles et les services. Favoriser l'égalité d'accès à la pratique sportive en levant les freins économiques.
OBJECTIFS GENERAUX	Simplification, lisibilité et compréhension des tarifs Renforcement de l'équité de traitement entre les familles Réduire les inégalités d'accès au sport et encourager une pratique régulière et diversifiée Renforcer la fréquentation des équipements sportifs municipaux
PILOTE	Service de la politique éducative
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services municipaux (CCAS, finances, sport), CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
MODALITES DE REALISATION	Définition d'une grille tarifaire basée sur les quotients familiaux Communication auprès du public via les supports municipaux et les associations Intégration dans le processus d'inscription aux activités sportives
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de bénéficiaires du tarif au quotient familial Taux de satisfaction des usagers Optimisation des financements CAF
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Subventions CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale de la CAF
MOYENS HUMAINS	Agents du service administratif (accueil, traitement des dossiers)
DELAI DE REALISATION	Septembre 2022

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Assurer l'accessibilité des équipements à tous les publics

1.1.2 – Adapter les équipements sportifs pour les personnes en situation de handicap

CONSTAT	Malgré les principes d'inclusion et les obligations réglementaires (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances), l'accessibilité des équipements sportifs reste insuffisante pour de nombreuses personnes en situation de handicap. Le gymnase est un équipement accessible pour des personnes en fauteuil, toutefois les équipements sportifs municipaux présentent encore certains obstacles pouvant freiner la fréquentation de publics à besoins spécifiques : signalétique non inclusive, espace de détente ou encore impossibilité de pratiquer certaines disciplines sans matériel adapté. Cette situation limite l'accès au sport des publics concernés, accentuant leur isolement et réduisant leurs opportunités de bien-être physique et d'insertion sociale.
PUBLIC VISE	Personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, cognitif, etc.) Familles accompagnant une personne en situation de handicap Associations sportives et structures spécialisées (IME, ESAT, etc.)
FINALITE	Garantir une accessibilité physique, fonctionnelle et sociale des équipements sportifs pour tous, sans discrimination liée au handicap.
OBJECTIFS GENERAUX	Permettre une pratique autonome ou accompagnée du sport pour les personnes handicapées Favoriser l'intégration du public en situation de handicap dans les pratiques sportives municipales ou associatives Encourager la formation des agents et éducateurs à l'accueil inclusif
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services techniques - Associations spécialisées (Lions Ozoir Cyber Club actions autisme Francophone, Association Sport Adapté 77, handisport etc.) Établissements médico-sociaux du territoire (GHEF)
MODALITES DE REALISATION	Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité de l'ensemble des équipements sportifs Programmation de travaux d'aménagement prioritaire - Installation de signalétiques visuelles et tactiles Acquisition de matériel sportif adapté Mise en place de créneaux spécifiques ou de pratiques partagées avec les associations Organisation de formations ou sensibilisations pour le personnel encadrant
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de bénéficiaires en situation de handicap pratiquant une activité Taux de satisfaction recueilli auprès des usagers ou associations partenaires Nombre de formations ou d'actions de sensibilisation menées
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	A chiffrer dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement.
MOYENS HUMAINS	Services techniques municipaux (2 agents) (suivi des travaux)Service des sports (coordination avec les associations et établissements)
DELAI DE REALISATION	Fin 2025 pour le diagnostic et propositions

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Assurer l'accessibilité des équipements à tous les publics

1.1.3 – Développer les partenariats avec l'école élémentaire

CONSTAT	Le développement moteur, cognitif et social de l'enfant passe en grande partie par la pratique d'activités physiques régulières dès le plus jeune âge. L'école primaire constitue un lieu fondamental de socialisation et d'éducation à la citoyenneté, De plus, l'école élémentaire représente le seul espace où l'ensemble des enfants d'une commune est amené à pratiquer une activité physique, quel que soit leur milieu social, leur niveau de pratique ou leurs éventuelles contraintes familiales. Le sport scolaire constitue ainsi un levier majeur d'égalité des chances, d'apprentissage des règles de vie collective, et de développement de la motricité.
PUBLIC VISE	Élèves de l'école élémentaire des Saules
FINALITE	Garantir à tous les enfants de Collégien une éducation physique de qualité, par la mise à disposition des équipements sportifs municipaux et les interventions des éducateurs sportifs municipaux en milieu scolaire.
OBJECTIFS GENERAUX	Mettre à disposition les équipements municipaux pour les cycles d'EPS Proposer un encadrement sportif qualifié complémentaire aux enseignants Développer l'apprentissage du vélo et de la natation Créer des passerelles entre l'école, les associations et les dispositifs municipaux (EMS, stages, événements...)
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Education Nationale – Service enfance
MODALITES DE REALISATION	Conventionnement avec l'Education Nationale et demande d'agrément Planification des cycles d'intervention des éducateurs sportifs avec les enseignants (service des sports) Planification des mises à disposition de car pour la pratique de la natation (service enfance) Organisation de rencontres sportives interclasses ou inter-écoles en fin de cycle
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de cycles d'EPS co-encadrés ou accompagnés par la collectivité Taux d'occupation des équipements municipaux pendant le temps scolaire Retour qualitatif des enseignants et des familles
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget municipal alloué aux transports de classes pour la piscine
MOYENS HUMAINS	2 éducateurs sportifs municipaux
DELAI DE REALISATION	bilan chaque année pour valider la reconduction ou ajuster l'action

1.2

GARANTIR LA PRATIQUE POUR TOU·TE·S

DEVELOPPER DES OFFRES SPORTIVES ADAPTEES



```
graph LR; A[DEVELOPPER DES OFFRES SPORTIVES ADAPTEES] --- B[1.2.1 Développer l'offre sportive pour les séniors]; A --- C[1.2.2 Développer l'Ecole Municipale des Sports pour les enfants de 6 à 11 ans]; A --- D[2.2.3 Développer les stages sportifs pour les enfants de 6 à 12 ans]; A --- E[2.2.4 Développer l'offre sportive féminine]; A --- F[2.2.5 Développer l'offre sportive pour des personnes atteintes de pathologies à travers la mise en place d'un créneau sport santé]; A --- G[2.2.6 Développer les partenariats avec les structures spécialisées accueillant des jeunes en situation de handicap];
```

1.2.1 Développer l'offre sportive pour les séniors

1.2.2 Développer l'Ecole Municipale des Sports pour les enfants de 6 à 11 ans

2.2.3 Développer les stages sportifs pour les enfants de 6 à 12 ans

2.2.4 Développer l'offre sportive féminine

2.2.5 Développer l'offre sportive pour des personnes atteintes de pathologies à travers la mise en place d'un créneau sport santé

2.2.6 Développer les partenariats avec les structures spécialisées accueillant des jeunes en situation de handicap

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Développer des offres sportives adaptées

1.2.1 – Développer l'offre sportive pour les seniors

CONSTAT	Entre 2007 et 2017 : hausse de 300 % de la part des seniors âgés de 60 à 74 ans sur Collégien (2007 : 157 seniors ; 2017 : 471). Or, le vieillissement de la population s'accompagne souvent d'une diminution de l'activité physique, engendrant des problèmes de santé tels que la perte de mobilité, les maladies cardiovasculaires et l'isolement social. Il est donc essentiel de proposer une offre sportive adaptée aux seniors pour favoriser leur bien-être et leur autonomie.
PUBLIC VISE	Personne de 60 ans et plus
FINALITE	Améliorer la santé physique et mentale des seniors par la mise en place d'un créneau sport senior permettant la pratique d'une activité physique régulière, tout en renforçant le lien social et l'inclusion.
OBJECTIFS GENERAUX	Encourager la pratique d'une activité physique régulière et adaptée. Prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien-être. Rompre l'isolement social en créant un cadre convivial, accessible et bienveillant. Sensibiliser les seniors aux bienfaits de l'activité physique.
PILOTE	Le service des sports de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	Le service cohésion sociale, centre socioculturel, professionnels de santé via la Maison de santé, associations sportives locales
MODALITES DE REALISATION	Identification d'un créneau hebdomadaire en fonction de l'offre associative locale et d'un lieu adapté. Recrutement d'un encadrant qualifié. Communication via les supports municipaux. Echange avec le service cohésion sociale pour cibler les seniors les plus éloignés de la pratique. Inscription gratuite lors de la soirée rencontre.
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de participants par session Taux de fidélisation des participants Niveau de satisfaction des pratiquants Évolution des capacités physiques des participants (tests simples d'évaluation)
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget municipal alloué
MOYENS HUMAINS	1 éducateur sportif de la ville
DELAI DE REALISATION	Septembre 2021 – bilan chaque année pour valider la reconduction ou ajuster l'action

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Développer des offres sportives adaptées

1.2.2 – Développer l'Ecole Municipale des Sports pour les enfants de 6 à 11 ans

CONSTAT	Entre 6 et 11 ans, les enfants se trouvent à une étape clé de leur développement moteur, cognitif et social. C'est également une période de découverte, de construction du rapport à l'activité physique, à l'effort, au collectif et aux règles. L'Ecole Municipale des Sports (EMS) constitue un dispositif structurant qui permet aux enfants de s'initier à plusieurs disciplines sportives tout au long de l'année. Toutefois, la diversité des activités peut encore être renforcée pour répondre aux attentes des familles, encourager la mixité, favoriser la santé et créer une passerelle vers les pratiques associatives. L'EMS est aussi un outil éducatif puissant complémentaire au sport scolaire.
PUBLIC VISE	Enfants collégeois de 6 à 11 ans (du CP au CM2)
FINALITE	Offrir une initiation sportive diversifiée, ludique, progressive et éducative aux enfants de la commune afin de favoriser une pratique régulière et durable.
OBJECTIFS GENERAUX	Initier les enfants à plusieurs disciplines sportives dans un cadre bienveillant Renforcer la motricité, la confiance et l'autonomie à travers le sport Développer des valeurs citoyennes (respect, coopération, solidarité) Encourager l'inclusion des enfants éloignés de la pratique sportive Favoriser les passerelles vers les clubs sportifs locaux
PILOTE	Le service des sports de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service enfance - Associations sportives locales - Office Municipal du Sport
MODALITES DE REALISATION	Organisation d'un accompagnement par le service enfance Organisation de cycles multisports à l'année (sports collectifs, athlétisme, jeux d'opposition, activités gymniques, etc.) Mise en place de groupes limités pour un suivi qualitatif – (groupes de niveaux adaptés) Évaluation motrice en début et fin d'année pour mesurer les progrès Organisation d'une fête de l'EMS en fin d'année pour valoriser les apprentissages
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'inscrits par cycle et évolution annuelle - Répartition par tranches d'âge et par sexe Nombre de disciplines proposées Progrès moteurs mesurés par bilans d'évaluation internes
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget municipal de fonctionnement (éducateurs, matériel, entretien) Participation financière des familles (tarifs différenciés selon quotient familial) Convention avec le Département (30 euros / enfant)
MOYENS HUMAINS	2 éducateurs sportifs – 2 animateurs – 2 agents administratifs
DELAI DE REALISATION	Bilan chaque année pour ajuster l'action Proposition d'une nouvelle organisation pour la rentrée 2026

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Développer des offres sportives adaptées

1.2.3 – Développer les stages sportifs pour les enfants de 6 à 12 ans

CONSTAT	Les vacances scolaires représentent des périodes de rupture dans le rythme éducatif des enfants, au cours desquelles les inégalités sociales et d'accès aux loisirs peuvent se creuser. Certains enfants se retrouvent sans activité encadrée pendant les vacances scolaires, ce qui peut générer sédentarité, isolement ou rupture du lien social. Avec le développement des réseaux sociaux et la démocratisation de l'accès à ces réseaux, lutter contre la sédentarité devient un enjeu de santé publique. Le développement de stages sportifs constitue un levier stratégique pour favoriser l'égal accès à la pratique, lutter contre la sédentarité des enfants et renforcer le lien entre la commune, les familles. Les stages sportifs sont une offre complémentaire à l'EMS.
PUBLIC VISE	Enfants de 6 à 12 ans domiciliés ou scolarisés à Collégien et éloignés des pratiques sportives encadrées.
FINALITE	Offrir une alternative éducative, ludique et sportive de qualité pendant les vacances scolaires.
OBJECTIFS GENERAUX	Proposer une offre de stages diversifiée et accessible Encourager la pratique de l'activité physique et les passerelles vers les associations Favoriser la mixité, l'inclusion et le bien-être Valoriser les équipements de la collectivité
PILOTE	Le service des sports de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services enfance - Associations sportives locales - Office Municipal du Sport
MODALITES DE REALISATION	Organisation de stages multisports pendant les vacances scolaires – organisation de l'accompagnement des enfants du centre de loisirs pour la participation aux stages sportifs - Formules demi-journée, ponctuellement journée complète, avec repas si nécessaire Groupes par tranches d'âge (6–8 ans / 9–12 ans) Activités variées : sports collectifs, athlétisme, jeux d'opposition, découverte, etc. Évaluation et adaptation régulière de l'offre selon la demande
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de participants par session - Taux de remplissage et évolution annuelle Répartition par âge et profil (sexe, QF...) Nombre de disciplines proposées
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget municipal de fonctionnement (éducateurs, matériel, entretien) Participation financière des familles (tarifs différenciés selon quotient familial)
MOYENS HUMAINS	2 éducateurs sportifs – 2 animateurs – 2 agents administratifs
DELAI DE REALISATION	Chaque rentrée scolaire pour planification.

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Développer des offres sportives adaptées

1.2.4 – Développer l’offre sportive féminine

CONSTAT	Actuellement, la part des filles dans les associations sportives collégeoises pour les 12-17 ans représente 21% des adhésions, alors que les femmes représentent 43% des adhésions tous âges confondus. Cette faible proportion de filles dans la tranche d’âge ciblée révèle un déséquilibre dans la pratique sportive féminine, qui pourrait être lié à plusieurs facteurs : 2 offres de sports collectifs exclusivement masculine, une offre pas assez diversifiée ou insuffisamment adaptée aux attentes et besoins des jeunes filles. La dimension de la ville peut rendre difficile l’ouverture de sections exclusivement féminines dans les sports collectifs, d’autant plus que des associations sportives dans les villes avoisinantes peuvent avoir des pôles féminins attractifs. Toutefois, à l’échelle nationale il est important de prendre en compte qu’à l’adolescence les filles arrêtent plus facilement la pratique sportive au sein des associations. On peut citer le fait que d’après une étude HBSC, seulement 8% des filles âgées de 11/13 et 15 ans déclarent pratiquer au moins 60 minutes d’activité physique à intensité modéré au quotidien. Ce déséquilibre met en lumière la nécessité de réévaluer l’approche actuelle en matière de sports destinés aux jeunes filles, en leur offrant des programmes plus attractifs, accessibles et adaptés à leurs besoins.
PUBLIC VISE	Collégeoises âgées de 12 à 17 ans
FINALITE	Augmenter la participation féminine dans les activités sportives locales pour promouvoir l'égalité des genres et améliorer la santé et le bien-être des adolescentes.
OBJECTIFS GENERAUX	Augmenter le taux de participation des filles de 12 à 17 ans dans les associations sportives Sensibiliser les adolescentes et leurs familles aux bénéfices de la pratique sportive régulière Créer un environnement inclusif et accueillant pour les filles dans les activités sportives.
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – Associations sportives collégeoise – service jeunesse
MODALITES DE REALISATION	Recenser la pratique sportive féminine chez les collégeoises de 12 à 17 ans (toute association confondue) Organiser des événements sportifs spécifiquement ciblés pour les adolescentes Proposer des séances d'initiation gratuites dans différents sports. Créer des espaces de discussion et d'information pour sensibiliser sur l'importance de l'activité physique.
INDICATEURS DE SUIVI	Taux de pratique féminine de la tranche d’âge cible Adhésion des filles de 12 à 17 ans au sein des associations sportives collégeoises Retour du public
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget alloué pour les actions spécifiques
MOYENS HUMAINS	Encadrement des associations sportives – Educateurs sportifs municipaux pour les évènements
DELAI DE REALISATION	Rentrée 2027

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Développer des offres sportives adaptées

1.2.5 – Développer l'offre sportive pour des personnes atteintes de pathologies à travers la mise en place d'un créneau sport santé

CONSTAT	L'activité physique est aujourd'hui reconnue comme un outil majeur de prévention, d'accompagnement thérapeutique et d'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de pathologies chroniques (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, cancers, troubles musculosquelettiques...). À Collégien une part croissante de la population est concernée, mais reste éloignée de toute pratique encadrée, par manque d'offre adaptée, de repérage. La mise en place d'un créneau sport santé encadré, permet de répondre à un besoin de santé publique tout en inscrivant la commune dans une dynamique d'innovation sociale et de prévention.
PUBLIC VISE	Adultes atteints de pathologies chroniques ou en situation de vulnérabilité sanitaire/isolement Personnes en reprise d'activité physique Public orienté par les professionnels de santé, ou le service cohésion sociale
FINALITE	Favoriser le maintien ou le retour à l'activité physique des personnes atteintes de pathologies, dans un cadre sécurisé, progressif et bienveillant.
OBJECTIFS GENERAUX	Mettre en place une offre municipale de sport santé accessible aux personnes atteintes de pathologie Favoriser l'autonomie, le bien-être et la prévention des rechutes Créer un réseau local entre professionnels du sport, de la santé et du paramédical Inscrire la ville dans une démarche de santé globale et inclusive
PILOTE	Le service des sports de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	Professionnels de santé - Maison de santé – CCAS – service social – service cohésion sociale – centre socio culturel
MODALITES DE REALISATION	Identification d'un créneau hebdomadaire sport santé dans les installations municipales Encadrement par un éducateur formé éducateur sport santé Communication ciblée auprès des professionnels de santé, CCAS, de la population Accueil de petits groupes (6 à 8 personnes) avec suivi individualisé Programme progressif avec fiches de suivi et bilan en fin de cycle Possibilité d'orienter les participants vers une pratique autonome ou associative à l'issue du programme
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de participants par cycle / créneau Évolution du niveau d'activité des bénéficiaires (questionnaire) Taux de fidélisation et de progression
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	A définir lors de la préparation budgétaire
MOYENS HUMAINS	Educateur sportif (2h par semaine + bilan individuel et préparation)
DELAJ DE REALISATION	Septembre 2021 – bilan à chaque fin d'année et ajustements

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Développer des offres sportives adaptées

1.2.6 – Développer les partenariats avec les structures spécialisées accueillant des jeunes en situation de handicap

CONSTAT	Les jeunes en situation de handicap sont souvent peu représentés dans les dispositifs sportifs municipaux en raison d’obstacles multiples : absence d’offre adaptée, manque de personnel qualifié et d’accompagnement individualisé, isolement des structures médicoéducatives, ou encore méconnaissance mutuelle entre les acteurs du sport et du secteur médico-social. À Collégien, plusieurs établissements spécialisés (IME, GHEF...) bénéficient de créneaux au sein des équipements sportifs. Développer des partenariats durables avec ces structures permettrait de créer des ponts entre les univers éducatif, thérapeutique et sportif, et d’inclure davantage ces jeunes dans la vie locale.
PUBLIC VISE	Jeunes en situation de handicap accueillis dans les structures spécialisées du territoire.
FINALITE	Créer des passerelles entre les structures spécialisées et les dispositifs sportifs municipaux pour renforcer l’inclusion par le sport des jeunes en situation de handicap.
OBJECTIFS GENERAUX	Favoriser la pratique d’activités physiques et sportives pour les jeunes en situation de handicap Construire des projets communs entre le service des sports et les structures médico-sociales Développer les compétences d’accueil inclusif au sein du service Créer une dynamique locale autour du sport inclusif
PILOTE	Le service des sports de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	Aime77 – GHEF – Associations sportives locales
MODALITES DE REALISATION	Identification des structures spécialisées Mise à disposition d’équipements municipaux – élaboration de convention Organisation d’événements partagés Coanimation d’ateliers par des éducateurs municipaux et les professionnels spécialisés Formation/sensibilisation des équipes municipales à l’accueil du handicap
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de séances ou projets réalisés en commun Nombre de jeunes bénéficiaires
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget municipal (temps éducateurs, logistique, communication)
MOYENS HUMAINS	2 éducateurs sportifs – les éducateurs sportifs et spécialisés des structures spécialisées
DELAI DE REALISATION	Rentrée 2025/2026

1.3

GARANTIR LA PRATIQUE POUR TOU·TE·S

ENCOURAGER LA PRATIQUE

```
graph LR; A[ENCOURAGER LA PRATIQUE] --- B[1.3.1 Créer la Plaine des Sports, lieu de vie favorisant l'activité physique]; A --- C[1.3.2 Diversifier les pratiques libres d'activité physique au sein du Parc des Loisirs et des Sports]; A --- D[1.3.3 Organiser des événements sportifs ouverts à tou·te·s]; A --- E[1.3.4 Mettre en place un dispositif d'aide aux familles pour l'inscription à une association sportive communale];
```

1.3.1 Créer la Plaine des Sports, lieu de vie favorisant l'activité physique

1.3.2 Diversifier les pratiques libres d'activité physique au sein du Parc des Loisirs et des Sports

1.3.3 Organiser des événements sportifs ouverts à tou·te·s

1.3.4 Mettre en place un dispositif d'aide aux familles pour l'inscription à une association sportive communale

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Encourager la pratique

1.3.1 – Créer la Plaine de Sport, lieu de vie favorisant la pratique de l'activité physique

CONSTAT	La demande pour des espaces sportifs en accès libre ne cesse de croître, notamment chez les adolescents, les jeunes adultes et les publics non licenciés en club. Dans un contexte où la pratique autonome se développe, notamment en lien avec les enjeux de santé, de bien-être et de bien vivre ensemble, les communes ont un rôle à jouer dans l'aménagement d'espaces et d'équipements incitatifs à la pratique. La création d'une « Plaine de Sport » située proche du cœur de village et dotée de d'espaces différenciés (street workout, cardio, renforcement musculaire) permettrait d'offrir un équipement innovant, accessible à tous, attractif et évolutif, tout en favorisant la convivialité et la mixité des pratiques. Cet espace de pratique pour tous favoriserait la pratique de l'activité physique et renforcerait la cohésion sociale.
PUBLIC VISE	Habitant·e·s de Collégien (prioritaires) et extérieurs souhaitant pratiquer librement : adolescents, jeunes adultes, seniors, actifs et familles Associations sportives (en complément d'entraînement) Service jeunesse, structures éducatives locales
FINALITE	Promouvoir l'activité physique en offrant à l'ensemble de la population un équipement sportif en libre accès favorisant ainsi la pratique autonome, le bien-être et le lien social.
OBJECTIFS GENERAUX	Encourager l'activité physique régulière pour tous les publics Proposer une alternative gratuite à la pratique en club ou en salle Créer un espace de proximité attractif, fonctionnel et durable Valoriser un équipement extérieur comme lieu de vie
PILOTE	Le service des sports pour la proposition et les services techniques pour la mise en œuvre
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services techniques
MODALITES DE REALISATION	Diagnostic de site pour identifier l'implantation optimale Consultation des usagers (jeunes, seniors, familles, associations...) Cahier des charges et propositions Suivi des travaux Communication autour de l'inauguration et des usages possibles
INDICATEURS DE SUIVI	Fréquentation quotidienne estimée / réelle après installation Diversité et satisfaction des publics utilisateurs
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Espace « Street Workout » – cardio et renforcement musculaire : 82 174 euros HT
MOYENS HUMAINS	
DELAI DE REALISATION	Juin 2025 : Espace « Street Workout » – cardio – renforcement musculaire

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Encourager la pratique

1.3.2 – Diversifier les pratiques libres d'activité physique au sein du Parc des Loisirs et des Sports

CONSTAT	Le Parc des Loisirs et des Sports de Collégien est un équipement structurant du territoire communal, déjà doté de nombreuses installations. Cet ensemble constitue un véritable lieu de vie actif, fréquenté par une population variée : joueurs de football, famille, boulistes, centre de loisirs... Toutefois, l'usage des installations reste encore centré sur certaines pratiques dominantes — notamment le football — au détriment d'autres activités, ludo-sportives ou adaptées à d'autres profils (séniors, femmes, adolescents, non sportifs, etc.). Il est donc nécessaire de faire évoluer le parc vers un espace encore plus polyvalent, attrayant en complémentarité de l'existant, pour renforcer son caractère intergénérationnel et favoriser l'activité physique pour tous.
PUBLIC VISE	Familles et enfants - Adolescents et jeunes en pratique libre - Séniors en recherche d'activité douce et régulière - Adultes non licenciés souhaitant s'entretenir - Usagers éloignés des pratiques sportives classiques
FINALITE	Faire évoluer le Parc des Loisirs et des Sports en un espace de pratiques sportives diversifiées, inclusives et intergénérationnelles, adapté aux besoins évolutifs des usagers.
OBJECTIFS GENERAUX	Élargir la palette des pratiques physiques proposées en libre accès Promouvoir l'activité physique dans un objectif de bien-être Encourager les usages mixtes, intergénérationnels et de loisirs
PILOTE	Le service des sports de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services techniques – services du pôle éducatif
MODALITES DE REALISATION	Agrément des aires de jeux avec des modules de motricité ou de coordination utilisable à tout âge Agrément des aires sportives et mise en place de la signalétique Mise en place de panneaux pédagogiques sur les bénéfices de l'activité physique, avec suggestions d'exercices adaptés
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'aménagements complémentaires réalisés - Diversification des usages observés sur site Fréquentation estimée par type de public et tranche d'âge - Nombre de retours positifs des usagers ou des associations
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget communal d'investissement, Subventions ANS, Région Île-de-France
MOYENS HUMAINS	Responsable des sports pour conception et coordination du projet
DELAI DE REALISATION	2026/2027

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Encourager la pratique

1.3.3 – Organiser des évènements sportifs ouverts à tous

CONSTAT	À Collégien, les infrastructures sportives variées et le tissu associatif dynamique constituent un levier majeur pour encourager la pratique favorisant l'activité physique et la rencontre des publics. Cependant, certaines catégories de la population restent éloignées d'une pratique régulière du sport, faute de temps, de confiance ou d'informations. De même, les événements sportifs restent souvent réservés à un public averti ou licencié. Les événements ouverts à tous sont donc l'occasion de créer des temps de découverte, d'inclusion et de bien-être, en lien avec les objectifs de santé publique et de vivre-ensemble, dans une ambiance accessible, festive et intergénérationnelle.
PUBLIC VISE	Personnes éloignées de la pratique sportive régulière Habitants de Collégien de tous âges : Familles, enfants, adolescents, seniors
FINALITE	Promouvoir l'activité physique comme vecteur de santé et de cohésion sociale, à travers des événements accessibles, conviviaux et fédérateurs pour tous les habitants de Collégien.
OBJECTIFS GENERAUX	Encourager la pratique d'activité physique sous des formes variées et non compétitives Créer des moments de partage et de mixité entre générations Faire connaître et valoriser le rôle social et éducatif des associations sportives locales Donner envie de poursuivre une pratique régulière après l'événement
PILOTE	Le service des sports de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	Associations sportives - Office Municipal des Sports - Service festivités et cohésion sociale
MODALITES DE REALISATION	Mise en place d'événements annuels ou saisonniers (Fête du sport, challenge solidaire...) Partenariat avec les associations et organismes pour la logistique et l'encadrement Valorisation des pratiques non compétitives : plaisir, effort partagé, entraide Communication large et inclusive (affiches, réseaux, relais associatifs, écoles)
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de participants par type d'événement et par public Diversité des activités proposées
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget de fonctionnement municipal
MOYENS HUMAINS	Éducateurs sportifs – agents municipaux (sports, logistique) - bénévoles associatifs
DELAI DE REALISATION	En cours et bilan et évaluation chaque année

Enjeu 1 : GARANTIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOU·TE·S

Objectif stratégique : Encourager la pratique

1.3.4 – Mettre en place un dispositif d'aides aux familles pour l'inscription à une associations sportive communale

CONSTAT	Le coût d'une inscription dans une association sportive peut constituer un frein important pour de nombreuses familles, en particulier les foyers à revenus modestes. Cette situation crée des inégalités d'accès à la pratique sportive dès le plus jeune âge, alors que l'activité physique joue un rôle essentiel en matière de santé, d'inclusion, d'éducation et de développement personnel.
PUBLIC VISE	Familles collégeoises ayant des enfants en âge d'être scolarisé à l'école élémentaire - Associations sportives collégeoises
FINALITE	Favoriser l'accès à la pratique sportive pour des raisons de santé, d'épanouissement et d'intégration sociale, en réduisant l'impact des freins économiques à l'inscription dans une association.
OBJECTIFS GENERAUX	Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive associative Encourager la régularité des pratiques chez les enfants et les jeunes Soutenir les associations locales en favorisant leur recrutement Renforcer le lien entre la ville, les clubs et les publics éloignés du milieu sportif
PILOTE	Le service des sports de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	Associations sportives collégeoises
MODALITES DE REALISATION	Mise en place d'un dispositif municipal d'aides financières ciblées, modulé selon le quotient familial, permettrait de soutenir l'inscription dans les associations sportives locales et de renforcer l'égalité des chances : le Chèque Loisirs Communal. Élaboration d'un règlement d'attribution de l'aide (critères de QF, plafond de prise en charge, etc.) Lancement d'une campagne de communication en amont des rentrées sportives Envoi des Chèques Loisirs Communaux à chaque famille recensée Versement de l'aide directement à l'association bénéficiaire par le biais d'une subvention d'équilibre au dispositif Suivi annuel du nombre de bénéficiaires et révision éventuelle du dispositif
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de familles bénéficiaires par an Montant total attribué et moyenne par famille et par association Répartition par tranche d'âge et type d'activité sportive Taux de reconduction d'inscription d'une année sur l'autre Évolution de la fréquentation dans les clubs concernés
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	De 5 000 à 12 000 euros
MOYENS HUMAINS	Disponibilité Responsable des Sports
DELAI DE REALISATION	Depuis la rentrée 2023/2024

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

2

**Soutenir et dynamiser les associations sportives locales
pour enrichir l'offre sportive à Collégien.**

Soutenir les associations sportives dans leur fonctionnement et leur structuration

Faciliter la formation des dirigeants, éducateurs et bénévoles

Faciliter la communication

2.1

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

**SOUTENIR LES ASSOCIATIONS
SPORTIVES DANS LEUR
FONCTIONNEMENT ET LEUR
STRUCTURATION**

2.1.1 Mettre à disposition les équipements sportifs municipaux

2.1.2 Accompagner les nouvelles associations dans leurs démarches de création et de structuration

2.1.3 Soutenir financièrement les associations sportives

2.1.4 Faciliter les démarches administratives des associations sportives

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Soutenir les associations sportives dans leur fonctionnement et leur structuration

2.1.1 – Mettre à disposition les équipements sportifs municipaux

CONSTAT	Les associations sportives jouent un rôle central dans l’animation locale, l’éducation, la santé et la cohésion sociale. À Collégien, leur dynamisme repose en grande partie sur l’accès aux équipements sportifs municipaux, qui constituent leur outil principal de fonctionnement. Toutefois, une mise à disposition efficace et adaptée nécessite une organisation rigoureuse : répartition équitable, conditions d’accueil, clarté des responsabilités et coordination entre les différents usagers. Faciliter l’accès aux équipements, en sécurisant les usages et en accompagnant les structures, représente une condition indispensable au bon développement associatif sur le territoire.
PUBLIC VISE	Usagers des associations sportives collégeoises - Dirigeants bénévoles et éducateurs - Porteurs de nouveaux projets associatifs
FINALITE	Accompagner concrètement les associations sportives de Collégien par une mise à disposition encadrée, stable et équitable des équipements municipaux, favorisant leur structuration, leur développement et leur attractivité.
OBJECTIFS GENERAUX	Inscrire les associations dans le projet sportif municipal et la dynamique associative locale Soutenir l’activité régulière et les projets des associations locales Garantir des conditions matérielles propices à la qualité des pratiques Renforcer la confiance et la lisibilité des relations entre ville et associations Promouvoir un usage partagé, responsable et durable des installations communales
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Associations sportives de Collégien - Office Municipal des Sports (OMS)
MODALITES DE REALISATION	Élaboration et diffusion d’un règlement d’usage des équipements municipaux dédié aux associations (créneaux, responsabilités, sécurité...) Signature d’une convention annuelle de mise à disposition avec chaque association utilisatrice Mise en place d’un planning transparent et concerté en début de saison via les propositions discutées et validées dans le cadre de l’OMS Accompagnement des associations dans leurs besoins spécifiques : stockage, accès à l’accueil, occupation ponctuelle pour événements, ... Évaluation des usages en cours d’année pour ajustement et soutien
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de conventions signées avec les associations sportives Taux de satisfaction exprimé par les clubs sur les conditions d’accueil Taux d’occupation annuel des installations par les associations
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget communal de fonctionnement du service des sports : entretien et de gestion des installations (fluide, ménage, ...)
MOYENS HUMAINS	Agent d’équipement pour l’ouverture, la sécurité et l’entretien– responsable du service des sports
DELAI DE REALISATION	Au fil de la création et des évolutions des équipements sportifs

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Soutenir les associations sportives dans leur fonctionnement et leur structuration

2.1.2 – Accompagner les nouvelles associations sportives dans leurs démarches de création et de structuration

CONSTAT	La création d'une association sportive est souvent portée par des bénévoles motivés mais pas toujours familiarisés avec les démarches administratives, juridiques ou organisationnelles. Ces associations naissantes rencontrent fréquemment des difficultés pour se structurer durablement : rédaction des statuts, gouvernance, demande de créneaux, recherche de financements, gestion des licences, communication, etc. Un accompagnement municipal dès la création permettrait de sécuriser ces démarches, de favoriser la pérennisation des projets et de renforcer le tissu associatif local.
PUBLIC VISE	Porteurs de projets associatifs à l'échelle locale - Créateurs de nouvelles associations sportives
FINALITE	Favoriser l'émergence et la consolidation de nouvelles associations sportives à Collégien, en leur apportant un appui structurant, facilitateur et accessible, dès leur création.
OBJECTIFS GENERAUX	Aider les porteurs de projet dans les démarches de d'étude des besoins, de déclaration et d'installation Accompagner l'accès aux équipements, aux financements et aux dispositifs locaux Faciliter l'intégration dans le réseau associatif collégien
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Office Municipal du Sport de Collégien - service festivités et cohésion sociale
MODALITES DE REALISATION	Organisation d'entretiens avec les porteurs de projet Accompagnement à la rédaction des statuts, dépôt en préfecture, création de l'AG constitutive Appui à la constitution du bureau, à l'élaboration du projet associatif et à la gestion de base Orientation vers les bons interlocuteurs : financement (subventions), communication, assurances, locaux... Suivi personnalisé durant la première année d'existence Intégration au sein de l'OMS pour accès à l'information, à la concertation
INDICATEURS DE SUIVI	Niveau de satisfaction des porteurs de projets Nombre d'adhérents ou de pratiquants mobilisés après un an
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Possibilité d'aide municipale pour les jeunes associations (accompagnement, financements, etc.)
MOYENS HUMAINS	Responsable du service des sports
DELAI DE REALISATION	

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Soutenir les associations sportives dans leur fonctionnement et leur structuration

2.1.3 – Soutenir financièrement les associations sportives

CONSTAT	Les associations sportives collégeoises remplissent des missions d'intérêt général (éducation, santé, lien social, inclusion), mais leurs moyens financiers restent souvent limités, notamment pour répondre à l'évolution des besoins (encadrement, équipements, compétitions, formations, ...). À Collégien, la municipalité apporte un soutien structurant à la vie associative à travers un dispositif de subventions annuelles, instruit conjointement par la ville et l'Office Municipal des Sports (OMS). Cette aide financière constitue un levier de stabilité, de soutien et de développement pour les clubs.
PUBLIC VISE	Associations sportives et, indirectement, leurs membres et licenciés.
FINALITE	Soutenir le fonctionnement et les projets des associations sportives collégeoises à travers un dispositif de subventions lisible, cohérent et orienté vers l'intérêt général local.
OBJECTIFS GENERAUX	Garantir des moyens de fonctionnement aux associations proposant une activité sportive à Collégien Encourager la structuration et la diversification de l'offre sportive Soutenir les actions éducatives, inclusives ou innovantes menées par les associations Reconnaître l'engagement des bénévoles Renforcer la concertation entre la commune, l'OMS et les structures sportives
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Associations sportives - Office Municipal du Sport - Service financier de la ville – service communication de Marne et Gondoire
MODALITES DE REALISATION	Communication annuelle aux associations sur l'ouverture de la campagne de subventions Dépôt d'un dossier de demande justifié (projet, budget, actions menées, nombre de licenciés, répartition géographique, ...) Étude des dossiers par le service des sports et le comité directeur de l'OMS qui établit une proposition de répartition des subventions de fonctionnement Transmission de cette proposition de l'OMS à la collectivité pour décision en commission « Sports », puis en conseil municipal
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'associations bénéficiaires par an Montant global alloué et part de fonctionnement / projets Nombre moyen de licenciés soutenus par subvention Transmission des bilans d'activités et indicateurs de suivi des associations
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Enveloppe budgétaire municipale annuelle votée en conseil municipal
MOYENS HUMAINS	Responsable du service des sports pour le suivi administratif Membres du comité directeur de l'OMS pour l'étude et la proposition de répartition
DELAI DE REALISATION	Réévaluer chaque année en fonctions des demandes et du contexte budgétaire

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Soutenir les associations sportives dans leur fonctionnement et leur structuration

2.1.4 – Faciliter les démarches administratives des associations sportives

CONSTAT	Les dirigeants bénévoles d'associations sportives sont souvent confrontés à une complexité croissante des démarches administratives : déclarations, demandes de subvention, assurance, demandes de créneaux, gestion des adhésions, comptes-rendus, obligations RGPD, etc. À Collégien, comme ailleurs, ces tâches peuvent freiner l'engagement des bénévoles, alourdir la gestion quotidienne et détourner les associations de leur mission principale : proposer des activités sportives accessibles et de qualité. Un accompagnement municipal ciblé, des outils simplifiés et des points de contact clairs peuvent alléger cette charge et soutenir efficacement la vitalité du tissu associatif local.
PUBLIC VISE	Dirigeants, trésoriers, secrétaires et bénévoles d'associations sportives collégeoises
FINALITE	Alléger la charge administrative des bénévoles associatifs pour qu'ils puissent se concentrer sur le développement de leurs activités sportives et leur engagement auprès des habitants.
OBJECTIFS GENERAUX	Clarifier les démarches liées à l'activité associative locale Proposer des outils pratiques, modèles et ressources centralisées Encourager les bonnes pratiques de gestion associative Accompagner les dirigeants dans leurs obligations administratives Renforcer le lien entre les services municipaux et les clubs
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – Service festivités et cohésion sociale – Service communication de Marne et Gondoire
MODALITES DE REALISATION	Mise en place d'un espace association numérique Rédaction d'un guide pratique des démarches associatives à Collégien : subventions, créneaux, déclaration d'événements, etc. Organisation de temps d'information ou d'ateliers pratiques (budget, subvention, communication, etc.) Mise à disposition de modèles de documents : statuts, bilans, CR d'AG, budgets prévisionnels, attestations, etc. Accompagnement individuel sur rendez-vous pour les associations en difficulté ou en création
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de structures accompagnées dans l'année Fréquentation des temps d'information, consultation des documents mis à disposition Taux de satisfaction des associations sur la qualité du soutien administratif Évolution de la conformité des dossiers de subvention
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget de fonctionnement municipal – mutualisation avec l'OMS
MOYENS HUMAINS	Responsable service des sports – contrat aidé - Intervenants extérieurs spécialisés en gestion associative (si formation ou atelier)
DELAI DE REALISATION	En cours

2.2

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF


```
graph LR; A[FACILITER LA FORMATION DES DIRIGEANTS ET DES BENEVOLES] --- B[2.2.1 Organiser des formations à destination des dirigeants, éducateurs et/ou bénévoles]; A --- C[2.2.2 Faciliter le partage d'expériences entre associations sportives]; A --- D[2.2.3 Valoriser l'engagement des bénévoles associatifs]; A --- E[2.2.4 Créer un fichier ressources accessible aux associations sportives];
```

FACILITER LA FORMATION DES DIRIGEANTS ET DES BENEVOLES

2.2.1 Organiser des formations à destination des dirigeants, éducateurs et/ou bénévoles

2.2.2 Faciliter le partage d'expériences entre associations sportives

2.2.3 Valoriser l'engagement des bénévoles associatifs

2.2.4 Créer un fichier ressources accessible aux associations sportives

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Faciliter la formation des dirigeants, éducateurs et bénévoles

2.2.1 – Organiser des formations à destination des dirigeants, éducateurs et/ou bénévoles

CONSTAT	Le bon fonctionnement d'une association sportive repose en grande partie sur l'engagement de ses bénévoles, dirigeants et encadrants. Pourtant, ceux-ci doivent faire face à des responsabilités de plus en plus complexes : gestion administrative, réglementation, sécurité, communication, encadrement éducatif... Organiser localement des formations ciblées permettrait non seulement de renforcer les compétences des acteurs, mais aussi de consolider la dynamique collective autour du sport local.
PUBLIC VISE	Présidents, trésoriers, secrétaires et membres actifs des associations sportives Éducateurs sportifs bénévoles
FINALITE	Renforcer les compétences, la motivation et les liens entre les acteurs associatifs sportifs en leur proposant des temps de formation
OBJECTIFS GENERAUX	Outiller les dirigeants pour une meilleure gestion associative en favorisant la montée en compétence des bénévoles. Créer des passerelles entre les associations pour partager les pratiques et les expériences Valoriser l'engagement bénévole dans la durée
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS - Service festivité et cohésion sociale - Associations sportives locales - Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 77) - Fédérations sportives ou organismes de formation (Profession Sport, UFOLEP, etc.)
MODALITES DE REALISATION	Identification des besoins en formation via un questionnaire auprès des associations Élaboration d'un plan pluriannuel de formation avec des modules ciblés : Gestion comptable et administrative / Responsabilité juridique du dirigeant / Communication et mobilisation des bénévoles / Prévention des incivilités et gestion de conflits / ... Possibilité d'inscription gratuite ou avec participation symbolique - Remise d'attestations ou valorisation de l'engagement
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de sessions de formation organisées par an Nombre de participants par formation et par association Taux de satisfaction des participants
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	
MOYENS HUMAINS	Responsable du service des Sports
DELAI DE REALISATION	

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Faciliter la formation des dirigeants, éducateurs et bénévoles

2.2.2 – Faciliter le partage d'expériences entre associations sportives

CONSTAT	Les associations sportives rencontrent souvent des problématiques similaires (gestion de bénévoles, financement, communication, relation aux familles, encadrement, organisation d'événements...), mais agissent de manière isolée. Ce cloisonnement limite la circulation des bonnes pratiques, l'entraide et la dynamique collective à l'échelle communale. À Collégien, encourager les échanges de savoir-faire, d'outils et d'expériences entre associations contribuerait à renforcer les compétences des bénévoles, à stimuler la coopération entre les associations et à mieux coordonner les actions sportives sur le territoire.
PUBLIC VISE	Dirigeants, éducateurs, bénévoles actifs des associations sportives collégeoises - Membres du comité directeur de l'OMS
FINALITE	Créer une culture du partage, de l'entraide et de la coopération entre associations sportives, afin de renforcer l'efficacité, l'innovation et la solidarité au sein du tissu associatif collégien.
OBJECTIFS GENERAUX	Rompre l'isolement des dirigeants associatifs Valoriser les initiatives locales et mutualiser les savoir-faire Créer des espaces d'échanges de bonnes pratiques (gestion, animation, communication, ...) Favoriser les collaborations entre associations (événements, mutualisation de matériel, coanimation, ...) Renforcer la lisibilité de l'offre sportive collégienne
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – associations sportives collégeoises - service festivités et cohésions sociales – Collectif festif et citoyen - CDOS – chambre des associations
MODALITES DE REALISATION	Organisation de rencontres inter-associatives autour de thèmes choisis : Mobilisation des bénévoles / Gestion de conflits ou des incivilités / Organisation d'événements responsables / Communication locale et réseaux sociaux Création d'un groupe de discussion en ligne (mailing list, groupe WhatsApp, plateforme collaborative) réservé aux dirigeants pour poser des questions, partager des ressources ou signaler des idées Mutualisation progressive d'outils ou de services (prêt de matériel, aide à la communication, référent commun...)
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de temps de rencontre ou de partage organisés - Taux de participation des associations sportives Niveau de satisfaction exprimé par les participants Évolution de la participation aux événements mutualisés
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Mutualisation avec l'OMS
MOYENS HUMAINS	Responsable du service des Sports
DELAI DE REALISATION	Rentrée 2025/2026

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Faciliter la formation des dirigeants, éducateurs et bénévoles

2.2.3 – Valoriser l’engagement des bénévoles associatifs

CONSTAT	Le bon fonctionnement des associations sportives repose en grande partie sur l’implication des bénévoles : dirigeants, encadrants, accompagnateurs, parents, jeunes impliqués... Leur action est essentielle, mais souvent peu reconnue, ce qui peut entraîner usure, désengagement ou difficultés de renouvellement. Il est donc essentiel de valoriser leur contribution, de renforcer leur motivation et de leur offrir des signes concrets de reconnaissance à l’échelle locale.
PUBLIC VISE	Bénévoles engagés dans les associations sportives collégeoises Jeunes ou nouveaux bénévoles à encourager Dirigeants souhaitant fidéliser ou remercier leurs équipes
FINALITE	Reconnaître, encourager et fidéliser l’engagement bénévole
OBJECTIFS GENERAUX	Mettre en lumière le rôle central des bénévoles dans la vie sportive locale Favoriser la fidélisation des bénévoles dans les associations Encourager l’engagement de nouvelles personnes, notamment les jeunes Créer un climat associatif bienveillant, motivant et participatif Contribuer à l’attractivité des associations sportives collégeoises
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Associations collégeoises – OMS – service communication Marne et Gondoire – Services culture, jeunesse, festivité et cohésion sociale
MODALITES DE REALISATION	Organisation d’une soirée annuelle des bénévoles et de moments conviviaux Création de portraits de bénévoles Intégration des bénévoles dans des temps de concertation, de formation ou de décision collective Création des trophées du bénévolat
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de bénévoles valorisés / mobilisés chaque année Taux de participation aux événements dédiés Évolution de la fidélisation des bénévoles dans les associations Retour qualitatif des associations sur le climat associatif
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	3 000 euros – Mutualisation avec l’OMS
MOYENS HUMAINS	Responsable du Service des Sports
DELAI DE REALISATION	2025

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Faciliter la formation des dirigeants, éducateurs et bénévoles

2.2.4 – Créer un fichier ressources accessible aux associations sportives

CONSTAT	De nombreux bénévoles associatifs manquent de temps ou de repères pour trouver les documents, contacts ou outils nécessaires à la bonne gestion de leur association : modèles administratifs, guides pratiques, coordonnées utiles, subventions, obligations réglementaires... Cette dispersion de l'information freine parfois leur autonomie ou ralentit leurs démarches. La création d'un fichier ressources centralisé, pratique et régulièrement mis à jour, permettrait de simplifier l'accès à l'information, de soutenir le fonctionnement associatif et de renforcer l'efficacité des dirigeants.
PUBLIC VISE	Dirigeants et bénévoles des associations sportives collégeoises : trésoriers, secrétaires, jeunes engagés dans la gestion associative.
FINALITE	Outiller les associations sportives locales avec une base de ressources claire, pratique et centralisée, pour les accompagner dans leur gestion et leur développement.
OBJECTIFS GENERAUX	Centraliser les informations et documents utiles à la vie associative Rendre l'information accessible en tout temps via un support numérique et/ou physique Aider les dirigeants à gagner du temps et simplifier leurs démarches Favoriser l'autonomie des associations dans leur organisation
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – service communication de Marne et Gondoire – CDOS 77 – DRAJES – Service festivités et cohésion sociale
MODALITES DE REALISATION	Recensement des besoins en ressources via un questionnaire aux associations Constitution d'un fichier numérique organisé par rubriques (administratif, budget, subventions, communication, sécurité, obligations légales...) ; intégration de modèles personnalisables : statuts, AG, fiches de poste, règlements, bilan d'activités, budget prévisionnel, demande de créneaux, ... Mise à disposition sur un espace en ligne dédié (espace association site de la ville) Mise à disposition d'un classeur ressources consultable au service des sports ou espace OMS au gymnase Mise à jour annuelle du contenu et signalement automatique des évolutions réglementaires
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de connexions ou de téléchargements sur l'espace en ligne Taux de satisfaction des associations sur la pertinence du contenu
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	
MOYENS HUMAINS	Responsable service des sports
DELAI DE REALISATION	2027

2.3

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

FACILITER LA
COMMUNICATION VIA L'OMS

2.3.1 Créer un FACEBOOK et un Insta de l'OMS

2.3.2 Créer un guide des associations

2.3.3 Améliorer la visibilité des associations sur les supports municipaux

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Faciliter la communication

2.3.1 – Création d'un Facebook et Instagram de l'Office Municipal du Sport

CONSTAT	La communication est essentielle pour la visibilité et la vitalité du tissu associatif. Aujourd'hui, les réseaux sociaux représentent des outils incontournables pour informer, valoriser, mobiliser et fédérer autour des actions sportives locales. L'Office Municipal du Sport de Collégien joue un rôle de coordination, d'animation et de relais entre les associations et la collectivité, mais il ne dispose pas encore de supports numériques visibles et dynamiques permettant de relayer les informations sportives en temps réel.
PUBLIC VISE	Habitants de Collégien (sportifs ou non) - Bénévoles et licenciés des associations sportives locales - Parents d'enfants inscrits dans les associations - Jeunes publics utilisateurs des réseaux sociaux
FINALITE	Renforcer la communication, la visibilité et la cohésion autour de la dynamique sportive locale, en confortant le rôle de l'OMS par une présence active et structurée sur les réseaux sociaux.
OBJECTIFS GENERAUX	Créer un canal d'information réactif et accessible à tous Valoriser les associations, les bénévoles et les événements sportifs collégeois Favoriser les liens et la circulation des informations inter-associatives Donner envie de rejoindre les associations sportives de la commune
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS - Associations sportives de Collégien – Services communication de Marne et Gondoire
MODALITES DE REALISATION	Création d'une charte de communication de l'OMS (ligne éditoriale, ton, visuels, validation) Ouverture de comptes Facebook et Instagram au nom de l'OMS Élaboration d'un planning éditorial mensuel : mise en avant des évènements, des associations, portraits de bénévoles, Annonces d'événements, retours en images Informations pratiques (créneaux, inscriptions, nouveautés) Partage de contenus liés au bénévolat, à la vie associative Coordination avec les associations pour le relais d'informations
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de vues ou partage
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Néant.
MOYENS HUMAINS	Assistant communication – responsable service des sports – éducateurs sportifs
DELAI DE REALISATION	Fête du sport 2025

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Faciliter la communication

2.3.2 – Créer un guide des associations

CONSTAT	La vie associative constitue un pilier essentiel de l'animation sportive sur la commune, elle est un élément indispensable comme vecteur de lien social. La création d'un guide des associations permettrait d'avoir une vision claire de l'offre disponible sur le territoire de Collégien, dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs tout en restant un outil simple et accessible à tous.
PUBLIC VISE	Habitants de Collégien (tous âges, notamment familles, jeunes, seniors) Nouveaux arrivants sur la commune Associations locales (sport, culture, jeunesse, loisirs, solidarité...)
FINALITE	Permettre une meilleure lisibilité et accessibilité de l'offre associative collégeoise, en valorisant l'ensemble des associations et en facilitant les démarches des usagers.
OBJECTIFS GENERAUX	Offrir un outil de référence clair, pratique et accessible à tous les habitants Accroître la visibilité des associations locales Stimuler l'engagement bénévole et la participation aux activités Renforcer le lien entre la municipalité, les habitants et les associations Contribuer à l'accueil et à l'intégration des nouveaux résidents
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – associations collégeoises - Services festivité et cohésion sociale de Collégien et communication de Marne et Gondoire
MODALITES DE REALISATION	Élaboration d'un modèle de fiche descriptive à remplir par chaque association : Nom, objet, contact, activités proposées, lieux, créneaux, public visé, tarifs éventuels Structuration du guide par grandes thématiques (sport, culture, cause animale, environnement, etc.) Réalisation d'un document imprimé en format livret, disponible en mairie et dans les équipements municipaux Diffusion à l'occasion de la soirée rencontre, dans les dossiers d'accueil des nouveaux habitants et auprès de l'école Mise à jour annuelle via une procédure simplifiée de collecte de données
INDICATEURS DE SUIVI	Mise en œuvre et diffusion du support de communication.
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Coûts impression.
MOYENS HUMAINS	Graphiste service communication – Responsable des Sports.
DELAI DE REALISATION	Septembre 2026.

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif stratégique : Faciliter la communication

2.3.3 – Améliorer la visibilité des associations sur les supports municipaux

CONSTAT	Les associations sportives souhaiteraient développer la communication de leurs actions. En effet, les informations concernant les événements, inscriptions, horaires, stages ou résultats sportifs ne sont pas toujours connues des habitants. Ce manque de visibilité pénalise la dynamique associative et en limitant la participation des habitants, principalement ceux qui ne sont pas membre de l'association. L'installation d'un écran numérique dédié dans un lieu stratégique visible de tous comme le parking du gymnase à proximité du pôle éducatif et de l'école primaire apparaît comme primordial pour renforcer la diffusion de l'information associative et favoriser l'animation du tissu sportif local.
PUBLIC VISE	Habitants de Collégien.
FINALITE	Favoriser une meilleure circulation de l'information locale sportive et renforcer la visibilité des associations auprès du public.
OBJECTIFS GENERAUX	Valoriser l'engagement et les activités des associations sportives locales Fluidifier la communication entre les associations et les usagers Améliorer l'accès à l'information sportive
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services techniques – services communication - entreprises
MODALITES DE REALISATION	Déterminer le lieu d'affichage Acquisition et installation d'un écran numérique au gymnase Création d'un espace de diffusion dédié aux associations (via mise en place d'un processus simple pour que les associations puissent transmettre leurs informations) Actualisation régulière par le service des sports ou un référent communication
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'informations diffusées chaque mois Taux d'utilisation du service par les associations Enquête de satisfaction auprès des usagers et des responsables associatifs
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	2 000 à 3 000 euros.
MOYENS HUMAINS	Agent pour la mise à jour
DELAI DE REALISATION	2026

DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

3

Optimiser l'utilisation et la gestion des équipements sportifs municipaux pour répondre aux besoins de la communauté.

Améliorer la qualité et la modernisation des infrastructures

Optimiser l'utilisation et la gestion des équipements sportifs

Communiquer sur les espaces existants pour promouvoir la pratique

DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

AMELIORER LA QUALITE ET
MODERNISER LES INFRASTRUCTURES

3.1.1 Mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement

3.1.2 Mettre en place un livret de contrôle de sécurité des équipements

Enjeu 3 : DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Objectif stratégique : Améliorer la qualité et la modernisation des infrastructures

3.1.1 – Mettre en place un plan pluriannuel d'investissement

CONSTAT	Le patrimoine sportif de Collégien est varié : il est composé d'un gymnase comprenant une salle de compétition, une salle polyvalente et un dojo ; un parc des sports comprenant un des terrains de football et des équipements en accès libre. L'entretien, la mise en conformité, l'adaptation aux nouveaux usages sportifs, ainsi que la prise en compte des enjeux énergétiques nécessitent une vision à long terme du budget. Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permet de prioriser les besoins, d'anticiper les dépenses et de programmer les actions de rénovation, d'entretien et de développement.
PUBLIC VISE	Elus municipaux
FINALITE	Planifier les investissements nécessaires à l'entretien, la modernisation et le développement des équipements sportifs, en répondant aux besoins des usagers et aux enjeux de sécurité et de développement durable.
OBJECTIFS GENERAUX	Identifier les besoins en rénovation, mise en conformité ou création Établir des priorités d'investissement à court, moyen et long terme
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services municipaux : techniques et financier Partenaires financeurs : Région Ile-de-France – Département77 – ANS...
MODALITES DE REALISATION	Réalisation d'un diagnostic des équipements Consultation des usagers (associations, écoles, habitants) pour recenser les besoins Élaboration d'une grille de priorisation (urgences, usage, coûts, cofinancements possibles) Planification des investissements sur 3 à 6 ans en fonction des capacités financières
INDICATEURS DE SUIVI	Taux d'avancement du programme annuel d'investissement Nombre d'équipements rénovés, sécurisés ou adaptés
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Investissements budgétés annuellement selon priorisation
MOYENS HUMAINS	Services des Sports, techniques et financier
DELAI DE REALISATION	2026

Enjeu 3 : DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Objectif stratégique : Améliorer la qualité et la modernisation des infrastructures

3.1.2 – Mettre en place un livret de contrôle de sécurité des équipements

CONSTAT	La gestion quotidienne des équipements sportifs municipaux nécessite un suivi de leur état de fonctionnement, de leur conformité réglementaire dans le domaine de la sécurité, de l'hygiène, et de l'accessibilité, mais aussi de leur niveau d'usure. La mise en place d'un livret de suivi et de contrôle propre à chaque équipement permettrait de d'anticiper les besoins et de garantir la traçabilité des actions, tout en facilitant la communication entre les agents du service des sports, des services techniques et des entreprise intervenants au sein des équipements.
PUBLIC VISE	Agents des services techniques et du service des sports
FINALITE	Garantir la sécurité, la qualité d'accueil et la durabilité des équipements sportifs
OBJECTIFS GENERAUX	Formaliser une procédure de contrôle périodique Anticiper les besoins de maintenance et d'investissement Tracer les interventions réalisées ou à venir (réparations, mises aux normes...)
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services techniques municipaux Associations sportives Bureau de contrôle Fournisseurs ou prestataires de maintenance
MODALITES DE REALISATION	Création d'un modèle de livret par site comprenant : - Fiches techniques des équipements - Planning des contrôles périodiques - Grilles de contrôle visuel
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'équipements disposant d'un livret de suivi
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget de fonctionnement du service
MOYENS HUMAINS	Agent des services techniques et des sports
DELAJ DE REALISATION	2026

DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

OPTIMISER L'UTILISATION ET LA
GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

3.2.1 Relever et analyser les flux de fréquentation

3.2.2 Mutualiser plusieurs disciplines sportives pour optimiser l'occupation

Enjeu 1 : DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Objectif stratégique : Optimiser l'utilisation et la gestion des équipements sportifs

3.2.1 – Relever et analyser les flux de fréquentation

CONSTAT	La commune de Collégien dispose de plusieurs équipements sportifs fréquentés par différents publics : scolaires, associations, centre de loisirs, structures spécialisées.... À ce jour, il n'existe pas d'outil structuré permettant de suivre de manière précise et continue la fréquentation de ces installations, d'autant plus que nous ne pouvons contrôler la fréquentation d'un équipement car il fonctionne en autonomie. Ce manque d'information rend plus difficile l'évaluation des usages réels, l'identification des périodes de saturation ou de sous-utilisation, ainsi que la priorisation des besoins en maintenance. La mise en place d'un dispositif de suivi des flux permettrait de disposer de données fiables pour appuyer les décisions relatives à la gestion des infrastructures.
PUBLIC VISE	Usagers des équipements sportifs : associations, écoles, centre de loisirs, particuliers
FINALITE	Disposer d'un outil d'aide à la décision pour une gestion optimisée des équipements sportifs à partir d'une meilleure connaissance de leur usage quotidien.
OBJECTIFS GENERAUX	Suivre la fréquentation des installations sportives municipales Identifier les créneaux les plus sollicités et les temps disponibles Ajuster les modalités d'ouverture et d'entretien en fonction des usages Alimenter la réflexion sur les besoins en investissements ou en évolution de l'offre
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS - Associations sportives – services enfance , jeunesse – prestataires de service pour la création de l'outil
MODALITES DE REALISATION	Création d'un tableau de suivi fréquentation (papier ou numérique) à renseigner par les associations Collecte et analyse régulière des données (mensuelle) Présentation synthétique dans un tableau de bord Analyse des données dans le cadre de la planification
INDICATEURS DE SUIVI	Taux de remplissage de l'outil Nombre d'aide à la décision
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget de fonctionnement
MOYENS HUMAINS	Agent des équipements sportifs en fonction de son planning pour le gymnase
DELAI DE REALISATION	2026

Enjeu 3 : DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Objectif stratégique : Optimiser l'utilisation et la gestion des équipements sportifs

3.2.2 – Mutualiser plusieurs disciplines sportives pour optimiser l'occupation

CONSTAT	La saturation des créneaux d'utilisation du gymnase principalement de la salle de compétition limite les possibilités d'accueil de nouveaux publics, de nouvelles activités et freine les nouvelles possibilités d'accéder à l'équipement. Une meilleure coordination entre les disciplines permettrait de mutualiser certains créneaux, pour pouvoir répondre aux demandes des associations et ainsi aux besoins actuels.
PUBLIC VISE	Associations sportives locales
FINALITE	Optimiser le taux d'occupation des équipements municipaux et répondre aux demandes croissantes d'utilisation de créneaux au sein des équipements sportifs
OBJECTIFS GENERAUX	Réduire le nombre de créneaux sous utilisés Augmenter l'offre de créneaux disponibles Accueillir de nouveaux publics et/ou de nouvelles activités Encourager la cohabitation de plusieurs disciplines dans le même lieu
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – associations sportives
MODALITES DE REALISATION	Analyse des occupations Échanges entre les associations pour identifier des créneaux sous occupés Identifier les disciplines pouvant être pratiquées en même temps
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de créneaux mutualisés Satisfaction des associations
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget de fonctionnement
MOYENS HUMAINS	Agent du service des sports et membres associatifs pour l'identification des créneaux
DELAI DE REALISATION	2026

DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

COMMUNIQUER SUR LES ESPACES
SPORTIFS EXISTANTS

3.3.1 Valoriser les équipements sportifs sur le site internet

3.3.2 Créer un guide des équipements ludo-sportifs

3.3.3 Améliorer la signalétique des équipements sportifs

Enjeu 3 : DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Objectif stratégique : Communiquer sur les espaces existants

3.3.1 – Valoriser les équipements sportifs municipaux sur le site internet

CONSTAT	Collégien bénéficie d'infrastructures sportives de grande qualité et de pratiques diverses. Le gymnase municipal, comprenant une salle de compétition un dojo et une salle polyvalente. À cela s'ajoute un vaste parc des loisirs et des sports, regroupant terrains de football et espaces ludo-sportifs en accès libre. Malgré cette richesse d'équipements, leur existence semble encore méconnue auprès d'une partie de la population. Certains espaces, notamment au sein du parc des sports, ne sont pas pleinement identifiés comme accessibles à tous. Afin de favoriser l'appropriation par les habitants et de promouvoir la pratique libre et autonome du sport les infrastructures sont valorisées sur l'espace du site internet.
PUBLIC VISE	Habitants de Collégiens notamment les nouveaux arrivants
FINALITE	Renforcer la visibilité et l'attractivité des équipements sportifs municipaux en utilisant les outils numériques de la ville, afin de favoriser leur usage par l'ensemble de la population et ainsi promouvoir la pratique de l'activité physique.
OBJECTIFS GENERAUX	Rendre l'information sur les équipements sportifs plus lisible, complète et facilement accessible à tous Mettre en valeur l'offre existante à travers des supports numériques attractifs Promouvoir la diversité des pratiques sportives possibles sur le territoire communal Valoriser les investissements réalisés par la collectivité et renforcer l'image d'une ville active et dynamique
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service communication de Marne et Gondoire
MODALITES DE REALISATION	Réaliser un recensement de l'ensemble des équipements sportifs Réaliser les photos et les descriptifs des infrastructures Mettre à jour le site internet et diffuser les supports de communication Favoriser l'organisation d'évènements au sein ou aux abords des espaces sportifs
INDICATEURS DE SUIVI	Augmentation du nombre de pratiquants Satisfaction des usagers
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Sera budgété lors de la préparation budgétaire
MOYENS HUMAINS	Service communication
DELAI DE REALISATION	2027

Enjeu 3 : DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Objectif stratégique : Communiquer sur les espaces existants

3.3.2 – Créer un livret recensant tous les équipements ludo-sportifs sur la ville

CONSTAT	La ville dispose de nombreux équipements ludo-sportifs en accès libre (city-stade, skatepark, aire de fitness, parcours santé, street workout,..), mais ces infrastructures sont souvent méconnues d’une partie de la population. Faute de signalisation ou de communication spécifique, elles restent donc sous-exploitées, notamment par les familles, les pratiquants libres et les nouveaux habitants. La création d’un livret de présentation permet de mieux faire connaître ces espaces, de les valoriser afin de renforcer leur attractivité.
PUBLIC VISE	Habitants notamment les nouveaux arrivants
FINALITE	Augmenter la fréquentation des équipements sportifs en accès libre afin de promouvoir l’activité physique par la pratique libre
OBJECTIFS GENERAUX	Faire connaître l’ensemble des équipements sportifs à la population Augmenter l’exploitation des espaces sportifs Favoriser la pratique de l’activité physique pour l’ensemble des collégeois Rendre accessible la pratique de l’activité physique
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service communication de Marne et Gondoire – services techniques
MODALITES DE REALISATION	Réaliser un recensement de l’ensemble des équipements sportifs Créer un livret et le diffuser Favoriser l’organisation d’évènements au sein ou aux abords des espaces sportifs
INDICATEURS DE SUIVI	Augmentation du nombre de pratiquants Satisfaction des usagers
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Sera budgété lors de la préparation budgétaire
MOYENS HUMAINS	Service
DELAI DE REALISATION	2027

Enjeu 3 : DEVELOPPER ET GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Objectif stratégique : Communiquer sur les espaces existants

3.3.1 – Améliorer la signalétique des équipements sportifs

CONSTAT	La ville de Collégien est dotée de nombreux équipements sportifs aux vues de sa dimension. En effet on peut compter un gymnase de 3^{ème} catégorie comprenant une salle de compétition pouvant accueillir 600 personnes, une salle polyvalente, un dojo ainsi qu'un parc des loisirs et des sports regroupant des terrains de football et des équipements de proximité. Toutefois les équipements sportifs notamment dans le parc des sports restent pour certains méconnus et donc sous exploités par les habitants. Une meilleure signalétique de ces espaces permet de favoriser la pratique d'activité physique en exploitant au mieux les espaces existants.
PUBLIC VISE	Habitants de Collégiens notamment les nouveaux arrivants
FINALITE	Augmenter le taux de fréquentation des équipements sportifs en accès libre afin de promouvoir l'activité physique par la pratique libre
OBJECTIFS GENERAUX	Faire connaitre l'ensemble des équipements sportifs à la population Augmenter l'exploitation des espaces sportifs Favoriser la pratique de l'activité physique pour l'ensemble des collégeois Rendre accessible la pratique de l'activité physique
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service communication de Marne et Gondoire – services techniques
MODALITES DE REALISATION	Réaliser un recensement de l'ensemble des équipements sportifs Créer des supports de communication pour améliorer la signalétique Mettre à jour le site internet et diffuser les supports de communication Favoriser l'organisation d'évènements au sein ou aux abords des espaces sportifs
INDICATEURS DE SUIVI	Augmentation du nombre de pratiquants Satisfaction des usagers
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Sera budgété lors de la prépartion budgétaire
MOYENS HUMAINS	Service communication
DELAI DE REALISATION	2027

RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT

4

Utiliser le sport comme vecteur de lien social et de solidarité au sein de la communauté collégeoise.

Développer des événements fédérateurs rassemblant les habitants

Favoriser l'inclusion sociale à travers des actions sportives

Faire du sport un levier de prévention et d'éducation

RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LA PRATIQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE

DEVELOPPER DES EVENEMENTS
FEDERATEURS PAR LA PRATIQUE
D'ACTIVITE PHYSIQUE

4.1.1 Mettre en place le projet Actif'ensemble pour une pratique intergénérationnelle

4.1.2 Soutenir l'organisation de la Fête du sport

4.1.3 Mettre en place un Challenge Solidaire

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT

Objectif stratégique : Développer des évènements fédérateurs rassemblant les habitants

4.1.1 – Mettre en place le projet Actif' ensemble pour une pratique intergénérationnelle

CONSTAT	Alors que la sédentarité progresse et où l'activité physique en plein air offre de nombreux bénéfices sur la santé physique et mentale, il est essentiel de diversifier les opportunités de pratique sportive pour tous les publics. Afin de promouvoir la pratique libre dans les espaces extérieurs pour une pratique autonome et afin de créer du lien, le projet Actif ' ensemble permettrait l'opportunité d'un moment de partage pour tous à travers la pratique sportive.
PUBLIC VISE	Habitants de Collégien de tout âge
FINALITE	Utiliser la pratique sportive comme vecteur de renforcement du lien social entre les générations et de valorisation du vivre-ensemble dans l'espace public communal.
OBJECTIFS GENERAUX	Favoriser les rencontres entre générations autour de la pratique d'activités physiques partagées Lutter contre l'isolement social, notamment des personnes âgées Encourager l'activité physique régulière chez tous les publics
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS - Service festivités et cohésion sociale - Service sénior – Service social
MODALITES DE REALISATION	Identification des publics Identification des activités
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de participants au dispositif Retour des participants
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	500 à 1 000 euros / an pour le matériel
MOYENS HUMAINS	2 éducateurs sportifs
DELAI DE REALISATION	Depuis 2023 – bilan pour évaluer la reconduction chaque année

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT
Objectif stratégique : Développer des évènements fédérateurs rassemblant les habitants

4.1.2 – Soutenir l’organisation de la Fête du Sport

CONSTAT	La Fête du Sport est un temps fort de rencontre entre les habitants, les associations sportives et le service des sports. Organisée en partenariat avec l’Office Municipal du Sport, elle permet de mettre en lumière la richesse du tissu associatif sportif local, de valoriser les équipements et de promouvoir la pratique sportive auprès de tous les publics. La fête du sport se veut un moment festif, familial et inclusif.
PUBLIC VISE	OMS - Associations sportives - habitants
FINALITE	Créer un temps fort annuel autour de la pratique sportive pour favoriser la découverte des associations sportives Collégeoises, l’engagement associatif et le lien social qui s’en découle, et mettre en avant l’ensemble des bénévoles associatifs.
OBJECTIFS GENERAUX	Valoriser les associations sportives locales et encourager les adhésions Promouvoir une pratique sportive inclusive, intergénérationnelle et accessible Promouvoir une activité physique festive et diversifiée Soutenir la coordination logistique, technique et humaine de l’événement
PILOTE	OMS
PARTENAIRES IDENTIFIES	Associations sportives – Comité sport adapté 77 – Comité handisport 77
MODALITES DE REALISATION	Comité de pilotage via le comité directeur OMS Recensement des associations sportives participantes Demande administrative Communication
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d’associations présentes Nombre de participants Retours
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	1 500 euros
MOYENS HUMAINS	Agents du service techniques pour la mise en place – agent du service des sports
DELAI DE REALISATION	Reconduction en fonction du bilan

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT

Objectif stratégique : Développer des évènements fédérateurs rassemblant les habitants

4.1.3 – Mettre en place un Challenge Solidaire

CONSTAT	Le sport permet de rassembler des publics d'âges, d'origines, de sexe et de conditions sociales différents autour de valeurs communes telles que le respect, l'entraide, le dépassement de soi et la solidarité. Il représente donc une occasion privilégiée de créer du lien entre générations, milieux sociaux et cultures différentes. A la fois accessible et festif et principalement tourné vers les autres, Le Challenge Solidaire se veut être un moment où la pratique sportive se veut comme enjeu la solidarité. Cette démarche irait dans le sens d'un sport au service du vivre ensemble, en favorisant la participation de tous dans un esprit de partage et de solidarité.. En effet il se déroule dans le cadre du week end festif et solidaire nouvellement les étoiles solidaires
PUBLIC VISE	Habitant de Collégien de tout âge
FINALITE	Créer un moment de rassemblement intergénérationnel et solidaire à travers un défi sportif accessible à tous.
OBJECTIFS GENERAUX	Fédérer les habitants autour d'un événement sportif Sensibiliser à une cause solidaire Valoriser l'implication citoyenne des associations et des bénévoles Promouvoir l'accès au sport pour tous
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service festivités et cohésion sociale – La Randonnée Collégeoise - Collectif festif et citoyen – OMS – associations sportives locales
MODALITES DE REALISATION	Planification de la date par le service festivité et cohésion sociale Organisation logistique Recensement des bénévoles pour assurer la sécurité durant le parcours
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de participants et de familles impliquées Montant ou volume de dons collectés Satisfaction des participants
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	500 à 1000 euros
MOYENS HUMAINS	Agents des services techniques et services des sports
DELAI DE REALISATION	2023 – bilan chaque année pour acter de la pertinence et de la reconduction

RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LA PRATIQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE A TRAVERS
DES ACTIONS SPORTIVES

4.2.1 Intégrer des activités de sport adapté aux cycles d'apprentissage scolaire

4.2.2 Coorganiser la journée de sensibilisation au handicap et/ou l'intégrathlon

4.2.3 Soutenir l'organisation des événements de sensibilisation aux sports adaptés et au handisport

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT

Objectif stratégique : Favoriser l'inclusion sociale à travers des actions sportives

4.2.1 – Intégrer des activités de sport adapté aux cycles d'apprentissage scolaire

CONSTAT	Le sport est un formidable vecteur d'inclusion, mais les pratiques adaptées au handicap restent encore peu connues du public. L'école est un lieu essentiel pour sensibiliser l'ensemble des enfants aux différences et ainsi démocratiser les pratiques sportives adaptées ou le handisport. Cette sensibilisation permettra de rassembler au-delà des différences. En effet la méconnaissance induit appréhension de la part des différents publics. Il est important de faire découvrir les sports adaptés en fonctions des différences dès le plus jeune âge afin de contribuer à changer le regard porté sur le handicap, mais aussi à favoriser des comportements plus respectueux et plus ouverts à l'autre dans l'ensemble de la société.
PUBLIC VISE	Enfants scolarisés à l'école des Saules
FINALITE	Changer le regard porté sur le handicap
OBJECTIFS GENERAUX	Intégrer régulièrement des activités de sport adapté dans les cycles EPS Former les éducateurs sportifs à la prise en compte des besoins spécifiques Promouvoir la pratique partagée entre élèves valides et en situation de handicap Sensibiliser les enfants à la diversité des capacités physiques
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Education Nationale – comités départementaux du sport adapté et de l'handisport
MODALITES DE REALISATION	Organisation d'ateliers de ports adaptés ou de handisport Planification avec les enseignants de l'école primaire Mise à disposition de matériel adapté (ballons sonores, cibles aimantées, etc.) Formation ou sensibilisation des équipes éducatives à l'accueil de jeunes en situation de handicap Organisation de temps forts inclusifs (journée du sport adapté, olympiades partagées, semaine de la différence...)
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'ateliers ou stands proposés Type de handicap ciblés Nombre d'élèves concernés
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Achat de matériel spécifique – Formation des éducateurs – Interventions des structures ou organismes spécialisées
MOYENS HUMAINS	Educateur sportif de la ville – Educateurs des structures
DELAI DE REALISATION	Rentrée 2025

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT

Objectif stratégique : Favoriser l'inclusion sociale à travers des actions sportives

4.2.2 – Coorganiser la Journée de sensibilisation au handicap et/ou l'intégrathlon

CONSTAT	Encore aujourd'hui la question du handicap laisse place à de nombreux préjugés et à de réelles appréhensions qui peuvent amener inconsciemment à l'exclusion. Dans le domaine sportif la prise en compte du handicap se manifeste par l'existence des fédérations de sports adaptés et de handisport. Chacun pratique en fonction des règles prédéfinies par les fédérations. Au-delà de ces pratiques fédérales, le sport peut être un véritable outil d'inclusion, et laisser place à de nombreux échanges non définies par une codification. Changer le regard par l'action et par le lien social que la pratique sportive va favoriser, c'est l'un des enjeux de l'organisation de la Journée de sensibilisation aux handicaps.
PUBLIC VISE	Enfants , jeunes, adultes, seniors chacun avec ses différences
FINALITE	Changer les regards et favoriser le faire ensemble. Informer, sensibiliser.
OBJECTIFS GENERAUX	Partager et sensibiliser la population aux différences qui nous entourent à travers la pratique sportive, les ateliers culturels et de loisirs Sensibiliser les associations au public en situation de handicap afin de faire évoluer l'offre sportive Créer une rencontre afin de favoriser les liens Faire découvrir les disciplines de sport adapté et handisport Sensibiliser à la notion d'accessibilité, de diversité des capacités et de respect
PILOTE	Service festivités et cohésion sociale pour la Journée de sensibilisation au handicap
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services festivités et cohésion sociale – culture – technique de la ville et communication et conservatoire de Marne et Gondoire OMS – associations locales – GHEF – autisme 77 – comité départemental de sport adapté et d'handisport – ESAT
MODALITES DE REALISATION	Planification des rencontres et de la date de l'évènement Définition de l'organisation générale Pilotage de la partie sportive: (rencontre avec les partenaires – proposition d'actions) Evaluation
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de partenaires présents Nombre de participants en fonction des profils Type d'activités proposées
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	2000 euros
MOYENS HUMAINS	Agent du service des sports – services techniques – festivité et cohésion sociale
DELAI DE REALISATION	2022 – reconduction de l'action ré-évaluée chaque année.

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT
Objectif stratégique : Favoriser l'inclusion sociale à travers des actions sportives

4.2.3 – Soutenir l'organisation des événements de sensibilisation aux sports adaptés et au handisport

CONSTAT	Les associations sportives organisent peu d'évènement autour du sport adapté et du handisport. Ce manque de visibilité entretient les stéréotypes des pratiques sportives pour un public porteur de handicap. Les pratiques sportives adaptées sont pourtant porteuses de sens et de valeurs fortes. En effet des événements démontreraient que le sport est accessible à tous et que chacun y à sa place. Les événements de sensibilisation permettent à la fois de découvrir des disciplines souvent méconnues et de favoriser la rencontre entre les publics valides et les personnes en situation de handicap, dans un esprit de respect et de partage.
PUBLIC VISE	Enfants – Adolescents – Adultes - Familles
FINALITE	Changer les représentations sur le handicap à travers la découverte du sport adapté et du handisport, et encourager une société plus inclusive.
OBJECTIFS GENERAUX	Valoriser les pratiques handisports et sport adapté Sensibiliser les publics à la diversité des capacités physiques Promouvoir la mixité des pratiques et l'accessibilité à tous Créer du lien entre personnes, associations sportives, institutions et structures spécialisées
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – Associations sportives – Organisme extérieur – Comité départemental handisport et sport adapté
MODALITES DE REALISATION	Mise à disposition d'équipements ou d'espaces sportifs adaptés Soutien logistique, humain et financier aux événements organisés sur le territoire Aide à la communication
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'événements accompagnés chaque année Nombre de participants touchés par ces actions Nombre de structures impliquées (clubs, écoles, IME, etc.) Taux de satisfaction des participants
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	A définir lors de la planification annuelle et de la préparation budgétaire
MOYENS HUMAINS	Agents du service des sports – agents des services techniques
DELAI DE REALISATION	2025

RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LA PRATIQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE

FAIRE DU SPORT UN LEVIER DE
PREVENTION ET D'EDUCATION

4.3.1 Développer l'offre sportive à destination des pré-ados

4.3.2 Mettre en place un créneau Baby-Gym en famille

4.3.3 Mettre en place des portes ouvertes à l'Ecole Municipale des Sports

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT
Objectif stratégique : Faire du sport un levier de prévention et d'éducation

4.3.1 – Développer l'offre sportive à destination des pré-ados

CONSTAT	La tranche d'âge des préadolescents (10–13 ans) constitue une période spécifique où l'on constate souvent un arrêt de la pratique sportive. Ce phénomène peut être accentué par une offre peu adaptée à leurs attentes spécifiques : besoin d'autonomie, recherche de nouveauté, peur du regard des autres ou difficultés d'intégration dans des groupes déjà constitués. Maintenir une pratique physique régulière demeure est essentiel pour le bien être et la santé du jeune.
PUBLIC VISE	Jeunes de 10 à 14 ans
FINALITE	Favoriser la continuité de la pratique sportive des enfants vers l'adolescence, en proposant des actions spécifiques
OBJECTIFS GENERAUX	Proposer des formats d'activités variés, souples et accessibles Encourager les jeunes à poursuivre ou reprendre une activité physique Valoriser une pratique sportive inclusive, non compétitive et basée sur le plaisir
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service jeunesse
MODALITES DE REALISATION	Rencontre pour échanger avec les jeunes et les professionnels Proposition d'actions Evaluation
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de jeunes participants aux actions Nombre d'actions proposées dans l'année
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget de fonctionnement
MOYENS HUMAINS	Éducateurs sportifs de la ville – animateurs service jeunesse
DELAI DE REALISATION	2026

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT
Objectif stratégique : Faire du sport un levier de prévention et d'éducation

4.3.2 – Mettre en place un créneau Baby-Gym en famille

CONSTAT	La pratique d'une activité physique dès le plus jeune âge joue un rôle essentiel dans le développement moteur, affectif et social de l'enfant. De plus, les parents se retrouvent souvent isolés avec leur enfant en bas âge, les familles sont donc souvent en demande d'activités partagées permettant de contribuer au développement des liens parents-enfants. La mise en place d'un créneau de baby –gym en famille y répond parfaitement.
PUBLIC VISE	Famille dont 1 enfant est âgé de 3 mois à 3 ans
FINALITE	Encourager l'éveil moteur et relationnel de l'enfant à travers une activité ludique partagée avec un parent.
OBJECTIFS GENERAUX	Proposer une activité physique adaptée à la petite enfance Développer les capacités motrices de l'enfant dans un cadre sécurisé et stimulant Créer un temps de complicité entre enfants et parents Initier les familles à la pratique sportive comme moment de bien-être et de socialisation
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service petite enfance - RPE
MODALITES DE REALISATION	Mise en place d'un créneau hebdomadaire (30 à 45 min) encadré par un éducateur sportif Activités basées sur le jeu, le déplacement, l'équilibre, la coordination et la découverte sensorielle Aménagement d'un espace sécurisé avec matériel adapté type parcours Accueil en petit groupe pour favoriser l'accompagnement individualisé
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'enfants/familles inscrits Taux de fidélisation sur les séances Retours qualitatifs des parents accompagnateurs
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Achat de matériel définit au moment de la préparation budgétaire
MOYENS HUMAINS	1 éducateur sportif (3h par semaine)
DELAI DE REALISATION	2022 – reconduction après évaluation du dispositif

Enjeu 4 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE PAR LE SPORT
Objectif stratégique : Faire du sport un levier de prévention et d'éducation

4.3.3 – Mettre en place des portes ouvertes à l'Ecole Municipale des Sports

CONSTAT	Dans la journée l'enfant passe la plus grande partie de la journée à l'école ou en structure et non au sein de foyer familial. Les parents n'ont pas forcément de visibilité sur les actions de leurs enfants dans la journée et ne sont pas nécessairement en lien avec les éducateurs sportifs. Organiser des portes ouvertes permet de créer un temps d'échange privilégié entre le parent et l'enfant mais aussi le parent et l'éducateur et permet de valoriser les progrès des enfants et de renforcer la confiance entre les parents et les professionnels. C'est aussi une façon de soutenir la parentalité en rendant visible le rôle éducatif du sport.
PUBLIC VISE	Parents des enfants inscrits à l'école municipale des sports
FINALITE	Renforcer les liens entre les familles en soutenant le rôle éducatif des parents à travers un projet partagé autour du sport Renforcer les liens parents - éducateurs
OBJECTIFS GENERAUX	Faire découvrir le contenu pédagogique et les valeurs de l'EMS Permettre aux parents de voir l'évolution de leur enfant et de partager une activité en commun Mieux comprendre les objectifs de chaque cycle sportif Favoriser la continuité éducative entre le cadre familial et la structure municipale
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service enfance – OMS – associations sportives
MODALITES DE REALISATION	Définir les temps de portes ouvertes Communiquer Animer et proposer des activités à pratiquer en famille Evaluer
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de parents présents Vérifier que chaque enfant ai pu bénéficier de la venue d'un parent Retour avec les parents et les enfants
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget de fonctionnement si besoin de matériel ou de collation
MOYENS HUMAINS	2 éducateurs sportifs – 2 animateurs de l'enfance pour la fête de l'EMS
DELAI DE REALISATION	2024 – Reconduction en fonction de l'évaluation.

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Intégrer le développement durable dans le sport répond à la nécessité de concilier pratique sportive et responsabilité environnementale, en limitant l'impact des activités dans une démarche respectueuse des générations futures.

Sensibiliser les pratiquants aux écogestes dans le sport

Installer des dispositifs d'économie d'énergie dans les installations sportives

Encourager une mobilité durable

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

SENSIBILISER LES PRATIQUANTS AUX ECO
GESTES DANS LE SPORT

5.1.1 Mettre en place une campagne de communication sur les éco-gestes dans le sport

5.1.2 Impulser des actions de plogging

5.1.3 Sensibiliser les associations aux pratiques éco-responsables

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Objectif stratégique : Sensibiliser les pratiquants aux écogestes dans le sport

5.1.1 – Mettre en place une campagne de communication sur les éco-gestes dans le sport

CONSTAT	Le domaine sportif, comme tout domaine d'activité, a un impact environnemental non négligeable : consommation d'eau et d'énergie, production de déchets, transport,... Les équipements et les événements sportifs ainsi que les pratiques libres offrent de nombreuses opportunités pour sensibiliser les usagers à des comportements plus éco-responsables. Promouvoir les écogestes auprès des associations, des pratiquants et encadrants, c'est contribuer à une prise de conscience collective et à une meilleure intégration des enjeux environnementaux dans la culture sportive locale.
PUBLIC VISE	Associations – Usagers des équipements sportifs (jeunes, adultes, familles) – Bénévoles – Educateurs et encadrants – Participants aux événements sportifs municipaux – Écoles – Centre de loisirs
FINALITE	Encourager une pratique sportive plus respectueuse de l'environnement à travers une campagne de sensibilisation adaptée aux différents publics sportifs de la commune.
OBJECTIFS GENERAUX	Diffuser les bons réflexes éco responsables liés à la pratique de l'activité physique et sportive Impliquer les associations et les usagers dans une démarche collective Valoriser les comportements exemplaires et responsables Intégrer les écogestes à l'usage des équipements municipaux et aux événements
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – Associations sportives – SIETREM - Services techniques – service communication -
MODALITES DE REALISATION	Conception de supports visuels pédagogiques (affiches, flyers, signalétique, pictogrammes) diffusés dans les équipements sportifs et lors des manifestations Intégration de messages dans les réseaux sociaux de la commune et de l'OMS Organisation d'actions de sensibilisation ponctuelles : stands, quiz, défis écoresponsables pendant les événements
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de supports diffusés ou consultés - Nombre de participants aux actions de sensibilisation - Taux de satisfaction des usagers et associations - Visibilité de la campagne sur les réseaux sociaux / site internet
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	5 000 euros – Voir pour des subventions régions / département ou autres organismes
MOYENS HUMAINS	Agents service communication et service des sports pour la réalisation des supports
DELAI DE REALISATION	2027

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Objectif stratégique : Sensibiliser les pratiquants aux écogestes dans le sport

5.1.2 – Impulser des actions de plogging

CONSTAT	Le plogging est une activité combinant course à pied ou marche avec la collecte de déchets. Cette pratique vient des pays nordiques et connaît un essor particulier en France, car elle rassemble activité physique et sensibilisation à l'environnement. Le cadre naturel du Parc de la Brosse, du Parc des Loisirs et des Sports ainsi que des nouvelles résidences de Collégien constituent un bel espace pour mettre en place ce type d'action. Organiser des séances de plogging constitue une manière originale, intergénérationnelle de promouvoir à la fois l'activité physique et la protection de l'environnement local.
PUBLIC VISE	Habitants de Collégien de tout âge – associations
FINALITE	Favoriser une pratique sportive écoresponsable et citoyenne, en sensibilisant les habitants aux enjeux environnementaux à travers des actions collectives et intergénérationnelles alliant activité physique, bien-être et préservation de la nature et du cadre de vie.
OBJECTIFS GENERAUX	Sensibiliser à l'impact des déchets dans les espaces publics Associer activité physique et gestes éco-responsables Favoriser l'engagement des habitants dans leur préservation de l'environnement de leur cadre de vie Développer une dynamique collective autour du sport durable et valoriser les initiatives individuelles de protection de l'environnement
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	OMS – associations locales – services municipaux (jeunesse, enfance, sénior, festivités et cohésion sociale)
MODALITES DE REALISATION	Planification des évènements Communication (affiches, site web, réseaux sociaux, mailing) Mise à disposition de kits de plogging : gants, sacs poubelle, pinces à déchets
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de participants aux actions de plogging - diversité des participants - Nombre de secteurs nettoyés
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	1 000 euros (achat de matériel et collation)
MOYENS HUMAINS	Educateurs sportifs pour coordination – agents service communication pour la communication - animateurs et bénévoles pour aider à l'encadrement - agents ST pour collecte des déchets
DELAI DE REALISATION	2027

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Objectif stratégique : Sensibiliser les pratiquants aux écogestes dans le sport

5.1.3 – Sensibiliser les associations aux pratiques éco-responsables

CONSTAT	Face aux enjeux environnementaux actuels, le monde associatif a un rôle à jouer dans la transition écologique. Pourtant, on peut constater que les pratiques éco-responsables ne sont pas des pratiques habituelles pour les associations. Elles sont effectivement beaucoup perçues comme des contraintes dans le milieu associatif. Pourtant les associations ont un rôle à jouer dans leur quotidien par des gestes simples pour ainsi mieux gérer les déchets, faire des achats plus responsables, mais aussi utiliser un mode de vie actif, mode de vie favorisant la pratique de l'activité physique donc avec un objectif commun. Il semble pertinent d'encourager, soutenir et accompagner une évolution vers des comportements plus éco-responsables, correspondants avec les valeurs éducatives et citoyennes du sport.
PUBLIC VISE	OMS – Associations sportives locales
FINALITE	Accompagner les associations sportives collégeoises dans l'intégration de pratiques écoresponsables par la prise de conscience, la formation et la mise en œuvre d'actions concrètes.
OBJECTIFS GENERAUX	Sensibiliser les associations aux impacts environnementaux de leurs activités Valoriser les démarches écoresponsables existantes ou émergentes Donner les moyens d'agir : outils, bonnes pratiques, accompagnement Créer une dynamique collective autour du sport durable à Collégien
PILOTE	Service des sports avec l'Office Municipal du Sport de Collégien
PARTENAIRES IDENTIFIES	SIETREM – Associations sportives – services communication et techniques – départements – organismes spécifiques : MAIF...
MODALITES DE REALISATION	Organisation de temps de sensibilisation collectifs : réunions, ateliers pratiques, témoignages Création et diffusion d'un guide des écogestes associatifs Mise à disposition de fiches pratiques sur : tri des déchets, éco-événements, transports doux, achats durables, économies d'énergie Valorisation des initiatives responsables mises en place par les associations
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'associations sensibilisées - Nombre de participants aux temps de formation et de réflexion - Nombre d'associations sportives engagées dans une démarche écoresponsable (formalisée ou non) - Retours qualitatifs des dirigeants associatifs
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	3 500 euros (formation 1000 €, création d'outils 1500€)
MOYENS HUMAINS	Agent du service des sports – service communication - services techniques -
DELAI DE REALISATION	Démarrage du projet : fin 2026

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

INSTALLER DES DISPOSITIFS D'ECONOMIE
D'ENERGIE ET D'EAU DANS LES INSTALLATIONS
SPORTIVES

5.2.1 Mettre en place des gradateurs dans les équipements sportifs

5.2.2 Mettre en place des détecteurs de mouvement dans les équipements sportifs

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Objectif stratégique : Installer des dispositifs d'économie d'énergie et d'eau dans les installations sportives

5.2.1 – Mettre en place des gradateurs dans les équipements sportifs

CONSTAT	Les équipements sportifs municipaux sont des bâtiments publics très énergivores, en particulier en matière d'éclairage et ont une amplitude horaire de fonctionnement très importante. Le gymnase par exemple fonctionne de 9h à 22h30. Les systèmes d'éclairage traditionnels sont souvent surdimensionnés par rapport aux besoins réels (peu de pratiquants, pas de nécessité d'autant de lumens), ce qui entraîne une surconsommation électrique et une hausse des coûts de fonctionnement. La mise en place de gradateurs lumineux permet d'adapter l'intensité de l'éclairage selon les usages, (entraînement , match, ménage) et aussi suivant les activités, contribuant ainsi à la réduction de la consommation énergétique tout en conservant un confort à l'usage.
PUBLIC VISE	Utilisateurs des équipements sportifs municipaux (associations, écoles, éducateurs, pratiquants) - Services techniques et agents d'entretien ou de maintenance
FINALITE	Réduire durablement la consommation énergétique des équipements sportifs, sans compromettre la qualité des pratiques sportives et en adaptant l'éclairage aux usages réels.
OBJECTIFS GENERAUX	Optimiser la consommation d'électricité dans les salles et installations sportives Réduire les dépenses de fonctionnement Adapter l'éclairage à la diversité des usages (entraînement, compétition, entretien...) Participer aux objectifs de transition écologique de la commune
PILOTE	Services techniques
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service des sports – associations - entreprises
MODALITES DE REALISATION	Audit technique des installations existantes pour cibler les espaces concernés Rédaction d'un cahier des charges technique pour l'installation de gradateurs compatibles avec l'éclairage existant (ou remplacement si nécessaire) Consultation d'entreprises - Planification des travaux Formation des agents ou associations à l'utilisation des systèmes installés Suivi technique et évaluation post-installation
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'équipements équipés de gradateurs Pourcentage de réduction de la consommation électrique (avant/après) - Économies financières réalisées sur un an Retour des utilisateurs sur le confort d'éclairage
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget d'investissement à déterminer dans le cadre de l'élaboration du budget
MOYENS HUMAINS	Agent du services techniques (pilotage du projet – suivi et formation) Agent du service des sports (relation aux association – utilisation)
DELAI DE REALISATION	Stade : 2024 Gymnase : 2026/27

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF
Objectif stratégique : Installer des dispositifs d'économie d'énergie et d'eau dans les installations sportives

5.2.2 – Mettre en place des détecteurs de mouvements dans les équipements sportifs

CONSTAT	Dans de nombreux équipements sportifs, l'éclairage restent en fonctionnement même en l'absence d'occupants, entraînant des consommations inutiles d'énergie. A Collégien, les équipements pouvant fonctionner en autonomie, cette situation est fréquente (ménage, oubli d'extinction en journée...). La pose de détecteurs de mouvement permet d'automatiser l'activation et l'extinction des équipements dans une plage horaire définit, réduisant les pertes, améliorant la gestion énergétique.
PUBLIC VISE	Utilisateurs des équipements sportifs municipaux (associations, écoles, éducateurs, pratiquants) - Services techniques et agents d'entretien ou de maintenance
FINALITE	Rendre les installations sportives plus sobres en limitant le fonctionnement inutile des équipements par la détection automatique de présence.
OBJECTIFS GENERAUX	Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage et donc les coûts de fonctionnement Éviter les oublis d'extinction manuelle
PILOTE	Services techniques municipaux
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service des sports et utilisateurs des équipements - Entreprises d'électricité
MODALITES DE REALISATION	Réalisation d'un diagnostic technique : salles, vestiaires, sanitaires, circulations, réserves, locaux techniques Choix des dispositifs - Pose des équipements par entreprise - Programmation des temps de maintien et des niveaux d'éclairement - Suivi des économies générées
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de pièces équipées de détecteurs Estimation des économies d'énergie réalisées (en kWh et en €) Economie d'énergie à N+1
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	10 000 à 15 000 euros par équipement
MOYENS HUMAINS	Agent du service technique
DELAI DE REALISATION	2025 / 2026

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

ENCOURAGER UNE MOBILITE DURABLE

5.3.1 Mettre en place des parkings à vélos à proximité des équipements sportifs

5.3.2 Mettre en place une communication et une signalétique autour des équipements

5.3.3 Développer les voies partagées

5.3.4. Mettre en place des cycles d'apprentissage de la pratique du vélo

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Objectif stratégique : Encourager une mobilité durable

5.3.1 – Mettre en place des parkings à vélos à proximité des équipements sportifs

CONSTAT	Le développement des déplacements doux est un levier important pour encourager la pratique d’une activité physique par une mobilité active, et ainsi réduire l’usage de la voiture individuelle. L’aménagement de parkings vélos visibles, accessibles et sécurisés est une réponse concrète aux enjeux de mobilité douce, de santé publique et de transition écologique.
PUBLIC VISE	Familles, usagers des installations sportives – personnels des installations sportives
FINALITE	Favoriser l’usage du vélo comme mode de déplacement vers les équipements sportifs ou divers, en sécurisant le stationnement et en contribuant à une logique de mobilité durable sur la commune.
OBJECTIFS GENERAUX	Encourager les mobilités actives Offrir un stationnement pratique et sécurisé aux habitants Améliorer l’image écologique des sites sportifs Participer à la dynamique vélo impulsée au niveau départemental et régional
PILOTE	Services techniques
PARTENAIRES IDENTIFIES	Service des sports – CAMG – Département 77 – Région Ile-de-France
MODALITES DE REALISATION	Réalisation d’un état des lieux - Identification des espaces prioritaires Choix de dispositifs adaptés Intégration dans les plans d’aménagement Affichage / signalétique visible pour les cyclistes Communication (rappel sur les bienfaits de la mobilité douce)
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d’emplacements créés Taux d’occupation des parkings vélos
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Région Ile de France (Plan Vélo) – Département (Plan vélo 77)
MOYENS HUMAINS	Agent des services techniques
DELAI DE REALISATION	2026

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Objectif stratégique : Encourager une mobilité durable

5.3.2 – Mettre en place une communication et une signalétique autour des équipements

CONSTAT	Lutter contre la sédentarité est un enjeu primordial des politiques sportives et de santé publique. De plus, il est essentiel de promouvoir activement les mobilités douces afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux. Les déplacements à pied ou à vélo représentent une opportunité simple et accessible de pratiquer une activité physique régulière, en particulier pour les trajets de proximité. Toutefois pour promouvoir ce type de déplacement, une communication accompagnée d'une signalétique est indispensable.
PUBLIC VISE	Habitants de Collégien (enfants, familles, seniors, actifs) - Usagers des équipements sportifs, scolaires, culturels - Associations sportives - Nouveaux arrivants et visiteurs
FINALITE	Encourager les habitants à adopter les mobilités actives, en facilitant l'orientation vers les équipements publics ou gare grâce à une signalétique claire et incitative.
OBJECTIFS GENERAUX	Rendre visibles les itinéraires piétons et cyclables Valoriser la proximité et l'accessibilité des équipements publics Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique quotidienne Contribuer à la lutte contre la sédentarité et l'obésité et promouvoir une mobilité durable, non polluante
PILOTE	Services techniques
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services municipaux (technique – sport – seniors) – Marne et Gondoire pour la communication et la réflexion des itinéraires – département – Région – associations locales
MODALITES DE REALISATION	Recensement des équipements à relier (mairie, gare, gymnase, centre culturel, parcs, parkings à vélos...) Repérage des cheminements actifs existants ou à valoriser Élaboration d'une charte graphique commune, avec pictogrammes et distances en temps de marche/vélo Implantation de panneaux directionnels et supports (carte des liaisons douces) Communication autour du dispositif
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de points de signalétique implantés - Nombre d'itinéraires balisés - Taux de satisfaction des usagers (sondage) - Fréquentation observée des trajets balisés
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Région (Plan mobilité active) – DSIL - ADEME
MOYENS HUMAINS	Agent service technique – agents services municipaux et associations locales pour la réflexion des itinéraires
DELAI DE REALISATION	2026/2027

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Objectif stratégique : Encourager une mobilité durable

5.3.4 – Développer les voies partagées

CONSTAT	La commune de Collégien présente un cadre de vie favorable aux mobilités douces, avec une échelle urbaine qui permet des déplacements à pied ou à vélo. Toutefois, il est nécessaire de continuer à lier les différentes liaisons douces afin d'assurer la sécurité et de clairement les identifier. Ces modes de déplacements permettent de réduire la dépendance à la voiture tout en favorisant l'activité physique au quotidien.
PUBLIC VISE	Ensemble des habitants de Collégien (tous âges) – Professionnels de Collégien
FINALITE	Créer un cadre de déplacement sécurisé, apaisé et accessible à tous, en développant des itinéraires partagés favorisant les déplacements à vélo et à pied sur l'ensemble du territoire communal.
OBJECTIFS GENERAUX	Aménager des voies de circulation partagées adaptées à tous les usagers Favoriser la pratique quotidienne de l'activité physique par les déplacements actifs Réduire les émissions liées aux déplacements motorisés Améliorer la sécurité des cheminements intra collégien
PILOTE	Services techniques
PARTENAIRES IDENTIFIES	Services des sports – Communauté d'agglo Marne et Gondoire – Département – Région – bureau d'étude en mobilité douce sur l'ensemble du territoire
MODALITES DE REALISATION	Identification des axes à aménager ou à requalifier en priorité Mise en œuvre de voies partagées : signalisation, marquage au sol, ralentisseurs, éclairage adapté Aménagement d'espaces de transition Campagnes d'information et de sensibilisation au partage de l'espace public
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de liaisons douces – Satisfaction des usagers – recensement des utilisateurs
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Budget d'investissement des Services Techniques
MOYENS HUMAINS	Agent des services techniques – agent du service communication pour valoriser la démarche
DELAI DE REALISATION	2026/2032

Enjeu 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE SPORTIF

Objectif stratégique : Encourager une mobilité durable

5.3.3 – Mettre en place un cycle d'apprentissage de la pratique du vélo

CONSTAT	La pratique du vélo comme mode de déplacement est à promouvoir car il permet de pratiquer de l'activité physique tout en réduisant notre impact écologique. Toutefois les déplacements en vélo nécessitent une bonne connaissance des déplacements sur route en plus des qualités techniques indispensable à la pratique du vélo. C'est pourquoi l'apprentissage de la pratique du vélo est une compétence à planifier au sein des interventions des éducateurs sportifs en milieu scolaire.
PUBLIC VISE	Enfants scolarisés à l'école primaire
FINALITE	Promouvoir la pratique du vélo comme mode de déplacement actif, autonome et respectueux de l'environnement
OBJECTIFS GENERAUX	Permettre aux enfants d'acquérir les bases de l'équilibre et de la sécurité à vélo Encourager les déplacements doux Sensibiliser à la sécurité routière
PILOTE	Service des sports
PARTENAIRES IDENTIFIES	Ecole des Saules – Marne et Gondoire – Fabrique citoyenne pour des ateliers de réparation de vélos- Services techniques – enfance – organisme extérieur
MODALITES DE REALISATION	Recensement des équipements des enfants Planification des séances Remise d'une attestation Sensibilisation à l'entretien de son équipement
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'enfants participants au cycle Nombre d'enfants ayant validé son attestation Possibilité de mettre un sondage
MOYENS FINANCIERS dont subventions éventuelles	Achats de vélos et / ou casque
MOYENS HUMAINS	Éducateurs sportifs de la ville
DELAI DE REALISATION	2027